Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 9470489
Centre d'intérêt: 875

Commission scolaire Pierre-Neveu.

Pour le développement d'un centre d'excellence d'ordre secondaire et d'un centre intégré de perfectionnement secondaire-collégial en foresterie et environnement à Mont-Laurier / présenté par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme. -- Mont-Laurier : La Commission ; Saint-Jérôme : Collège de Saint-Jérôme, 1984.
iii, 112 f., [4] f. de pl. pliés : cartes ; 28 cm.

Notes bibliogr.: f. 111-112.

Vedette(s)-secondaire(s): Collège de Saint-Jérôme

Descripteur(s): Techniques biologiques * Besoins de formation * Développement régional * Main-d'oeuvre * Plan de développement * Questionnaire * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Mont-Laurier

Identificateur(s) de sujet: Centre de formation en foresterie et environnement

Cette étude se fixait les objectifs suivants: 1- tracer le portrait de la réalité régionale forestière, socio-économique et scolaire de la région de Mont-Laurier (chapitre 1); 2- étudier le potentiel de développement et de recherche du secteur forestier régional de même que ses besoins de formation et de main-d'oeuvre (chapitre 2); 3- proposer un modèle de centre de formation (chapitre 3); 4- dégager ses points d'appui (chapitre 4) et sa pertinence (chapitre 5).

Type de document:

611

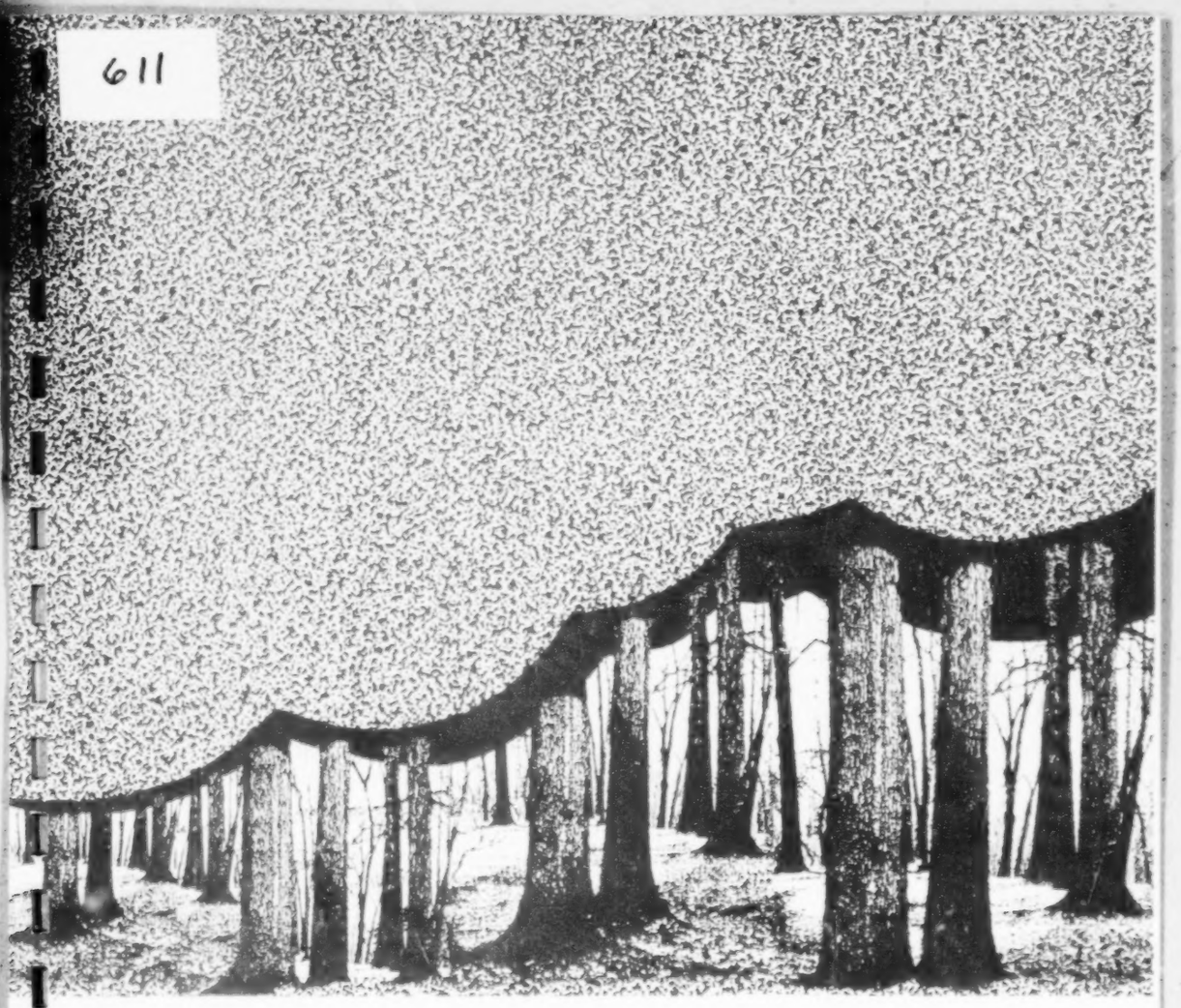

Pour le développement d'un centre d'excellence d'ordre secondaire et d'un centre intégré de perfectionnement secondaire-collégial en FORESTERIE et ENVIRONNEMENT à Mont-Laurier.

Présenté par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cegep de St-Jérôme.

Juin 1984

702355

94-70489
124-1424
611

COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU
525, de la Madone
MONT-LAURIER (Québec)
J9L 1S4
Tél.: (819) 623-4310

CEGEP DE ST-JEROME
455, Fournier
ST-JEROME (Québec)
J7Z 4V2
Tél.: (514) 436-1580

FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Centre de documentation

POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN CENTRE D'EXCELLENCE D'ORDRE SECONDAIRE ET D'UN CENTRE INTEGRE DE PERFECTIONNEMENT SECONDAIRE-COLLEGIAL EN FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT A MONT-LAURIER

Présenté par
la Commission scolaire Pierre-Neveu
et le Cégep de St-Jérôme

Juin 1984

X07023554

TABLE DES MATIERES

	Page
PREAMBULE	1
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 - CONTEXTE DU PROJET	6
1.1 - Importance de la forêt au Québec	7
1.2 - Caractéristiques de la forêt des Hautes-Laurentides	8
1.3 - Profil socio-économique de la région de Mont-Laurier	11
CHAPITRE 2 - DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER ET BESOINS EN DECOULANT	15
2.1 - Contexte des perspectives d'avenir	16
2.2 - Projets et perspectives de développement forestier pour la région	18
2.3 - Besoins de formation et besoins de main-d'oeuvre	21
2.4 - Conclusion	24
CHAPITRE 3 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SA MISSION	25
3.1 - Concepts de base	26
3.2 - Rappel des avantages de la région de Mont-Laurier comme lieu d'implantation	27
3.3 - Orientation et objectifs du centre:	29
. Orientations	29
. Fonctions et éventail des formations	30
. Recherche et développement	32
CHAPITRE 4 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SES POINTS D'APPUI	34
4.1 - Concertation et collaboration avec le milieu	35
4.2 - Expertise et ressources des institutions impliquées	37
. Expertise et ressources de la CSPN	37
. Expertise et ressources du Cégep	38
4.3 - Conclusion	40
CHAPITRE 5 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SA PERTINENCE	41
5.1 - Contribution au développement régional	42
5.2 - Réponse aux besoins de la clientèle scolaire	44
5.3 - Complémentarité avec le réseau d'enseignement	47
. Le réseau régional	47
. Le réseau provincial	48
5.4 - Conclusion	51

		Page
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS		52
ANNEXE	I - CONTEXTE FORESTIER GLOBAL ET PROBLEMATIQUE	56
ANNEXE	II - DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	63
ANNEXE	III - ZONAGE DES PROBLEMES FORESTIERS AU QUEBEC	68
ANNEXE	IV - DONNEES SUR LA RECREATION EN FORET	71
ANNEXE	V - DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE	80
ANNEXE	VI - PRIORITES DE RECHERCHE RETENUES POUR LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE	88
ANNEXE	VII - EXPERTISE ET RESSOURCES DE LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU ET DU CEGEP DE ST-JEROME	91
ANNEXE	VIII - DONNEES SUR LA CLIENTELE SCOLAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU	100
ANNEXE	IX - DISTRIBUTION PROVINCIALE DES ACTIVITES DE FORMATION EN FORESTERIE	104
ANNEXE	X - CARTES	110
DOCUMENTS DE REFERENCE		111

PREAMBULE

Le développement d'un projet conjoint Commission scolaire Pierre-Neveu et Cégep de St-Jérôme est le fruit d'une longue collaboration entre les deux organismes. Depuis ses débuts, le Cégep de St-Jérôme attire une bonne part de la clientèle de la Commission scolaire Pierre-Neveu (Henri-Bourassa), et les mécanismes de collaboration entre les services d'information scolaire des deux organismes ont fait naître un modèle de fonctionnement complémentaire. Le travail fait par la Commission scolaire Pierre-Neveu et par le Cégep de St-Jérôme dans l'étude de faisabilité d'une déconcentration des enseignements en région, est une autre preuve de ce désir de collaboration et d'un dynamisme peu commun entre les organismes régionaux des milieux scolaires.

La mise sur pied du pavillon Mont-Laurier du Cégep de St-Jérôme en août 1983, est la concrétisation de ces collaborations. Le succès remporté par le pavillon ne fait de doute pour personne. Les deux partenaires de cette expérience désiraient aller plus loin pour satisfaire les attentes de la région. La forêt et l'environnement sont les deux grandes entreprises de la région. Il faut attirer des gens (touristes), il faut aménager, exploiter et transformer le bois (foresterie), il faut encourager le loisir "faunique" par un sain équilibre faune et forêt (cynégétique et halieutique, aménagement et conservation de la faune). Ces préoccupations, nos deux organismes les partageaient et désiraient faire un pas de plus dans le but d'offrir une formation de qualité et des services meilleurs à la population. De là, le comité mixte Cégep-Commission scolaire décidait, en février 1984, de mettre sur pied un sous-comité "foresterie" pour explorer le "développement d'un centre d'excellence d'ordre secondaire et d'un centre intégré de perfectionnement secondaire-collégial en foresterie et environnement à Mont-Laurier".

Un sous-comité présidé conjointement par:

- M. Gilbert Joly — directeur général adjoint, Commission scolaire Pierre-Neveu;
- M. Jocelyn Benoit — A.D.S./D.S.P./S.E.A. du Cégep de St-Jérôme

et composé des personnes suivantes:

Mme Denise Julien	organisatrice communautaire, CLSC
M. Pierre Brosseau	coordonnateur du programme national de formation en établissement (PNFE), Emploi et Immigration, Canada (C.E.I.C.)
M. Yves Barrette	ingénieur forestier, directeur planification et aménagement, direction des forêts, REXFOR
M. Guy Mayer	professeur en foresterie, CSPN
M. Marcel Cyr	coordonnateur Service de l'éducation des adultes, CSPN
M. Jean-Claude McGuire	conseiller pédagogique, Service de l'éducation des adultes, CSPN
M. Denis Soucy	ingénieur forestier, consultant.

était mis sur pied, et se fixait quatre objectifs de recherche:

1. tracer le portrait de la réalité régionale forestière, socio-économique et scolaire;

2. étudier le potentiel de développement et de recherche du secteur forestier régional;

3. étudier les besoins de formation dans le secteur forestier;

4. proposer un modèle de centre de formation en relation avec les trois premiers points.

Pour réaliser les recherches et les études nécessaires avant le 30 juin, nous avons décidé de procéder à l'engagement d'un consultant professionnel dans le domaine forestier; le comité a choisi monsieur Denis Soucy, ingénieur forestier. Celui-ci jouit d'une excellente connaissance de la région et sa compétence ne fait pas de doute.

Comme il a été mentionné précédemment, le mandat du sous-comité de foresterie et environnement émanait du comité conjoint Commission scolaire Pierre-Neveu et Cégep de St-Jérôme, dont la représentation est constituée des personnes suivantes:

Pour la Commission scolaire Pierre-Neveu:

M. Gilles Létourneau	président du conseil (83-84)
Mme France Décarie	présidente du conseil (84-85)
M. Marcel Cotte	président du comité exécutif (83-84)
M. Yves Cyr	président du comité exécutif (84-85) et membre du conseil d'administration du Cégep de St-Jérôme
M. Jacques Brisebois	commissaire
M. Roger Lafontaine	directeur général
M. Gilbert Joly	directeur général adjoint
M. Roger Lapointe	directeur des Services éducatifs
M. Marcel Cyr	directeur du Service de l'éducation des adultes

Pour le Cégep de St-Jérôme:

M. Claude Lalonde	directeur général
M. Paul Bourbeau	directeur des Services pédagogiques
M. Jocelyn Benoit	adjoint au directeur des Services pédagogiques et responsable du Service de l'éducation des adultes

C'est donc en mars 1984 que les travaux débutent et nous en sommes rendus à l'étape finale. Il y a encore bien du travail à faire avant de voir se réaliser notre centre de formation. La Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme ont l'intention de consacrer bien des énergies en 1984-1985 à la réalisation de ce projet.

INTRODUCTION

La Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme, préoccupés d'offrir constamment de meilleurs services éducatifs et ainsi contribuer au développement du milieu, ont voulu étudier les possibilités d'établir un centre intégré de formation en foresterie à Mont-Laurier. Les résultats de la recherche effectuée conduisent à la demande de désignation de Mont-Laurier comme centre intégré de formation en foresterie et environnement.

Un centre "intégré" parce qu'il regroupe un centre d'excellence de formation de niveau secondaire et un centre spécialisé de formation de niveau collégial. Un centre "de formation" parce qu'il vise à offrir un enseignement qui résulte en une formation qualifiante pour sa clientèle, une formation qui réponde également aux besoins du marché du travail en personnel qualifié. Un centre spécialisé "en foresterie et environnement", c'est-à-dire orienté vers la sylviculture-exploitation des forêts, la transformation du bois, ainsi que vers les activités de récréation et de conservation en forêt.

Un des aspects caractéristique du projet est celui de la présence de vastes forêts feuillues et mélangées sur le territoire régional. Cette particularité, bien que répandue sur toute la moitié ouest du Québec, n'avait, jusqu'à maintenant, jamais marqué vraiment l'orientation d'aucun centre de formation en foresterie, si ce n'est l'Ecole forestière de Duchesnay.

Le projet développé dans ce document découle d'une étude des caractéristiques du milieu forestier, ainsi que de la vocation économique de la région de Mont-Laurier, telles que présentées dans le chapitre 1. Il tient compte également des projets et des perspectives de développement du secteur forestier de même que des besoins de formation et des besoins de main-d'oeuvre découlant de ces projets et perspectives; c'est l'objet du chapitre 2.

A partir des paramètres ci-dessus, des orientations et des objectifs de formation ont été élaborés pour le centre projeté. De même un volet recherche et développement a été esquissé en termes d'orientation et de centres d'intérêts. Le chapitre 3 porte sur ces différents points. Pour réaliser ces activités, le centre devra s'appuyer sur la concertation et la collaboration avec les intervenants du milieu forestier régional, il devra s'appuyer également sur l'expertise et les ressources de la Commission scolaire Pierre-Neveu et du Cégep de St-Jérôme; ces aspects sont développés au chapitre 4.

La présente étude développe ensuite la pertinence du centre projeté en regard de sa contribution au développement régional, en fonction de la réponse qu'il apporte aux besoins de formation en foresterie des jeunes et des adultes, de même qu'en termes de complémentarité avec le réseau d'enseignement régional et provincial; c'est là le contenu du chapitre 5.

En conclusion, nous rassemblerons les principaux éléments de l'étude et présenterons quelques recommandations.

Nous vous invitons fortement à consulter les annexes lorsque suggéré; un ensemble de données et de statistiques essentielles y on été regroupées afin d'illustrer et appuyer l'argumentation développée dans cette étude.

Nous verrons donc, dans les pages qui suivent, les avantages de la région de Mont-Laurier comme lieu d'implantation du centre projeté. De fait, tous les éléments requis pour la mise sur pied et le fonctionnement d'un centre intégré de formation en foresterie et environnement à Mont-Laurier nous apparaissent présents et justifient ce projet de la Commission scolaire Pierre-Neveu et du Cégep de St-Jérôme.

CHAPITRE I - CONTEXTE DU PROJET

Le projet de centre intégré de formation en foresterie dans la région de Mont-Laurier s'inscrit dans un contexte bien défini que nous allons d'abord esquisser.

Les caractéristiques du milieu naturel et la situation socio-économique font de la région un lieu des plus appropriés pour la localisation d'un centre d'excellence de formation en foresterie.

Dans ce sens, la problématique régionale, autant que les activités reliées à la forêt qui s'y sont développées, constituent un contexte idéal de formation.

1.1 - Importance de la forêt au Québec

Le secteur forestier au Québec constitue une activité majeure avec ses 86 000 emplois directs et 160 000 emplois indirects; un emploi sur dix est relié aux activités du secteur forestier. La valeur des livraisons de produits forestiers dépasse les 7 milliards de dollars sans compter les quelque 500 millions de dollars dépensés par la population pour les activités de chasse, de pêche et de récréation en forêt.

De cet ensemble, la forêt feuillue compte pour une part importante avec 28% des volumes de matière première disponibles annuellement. Elle est surtout concentrée dans les régions de la Mauricie, de l'Estrie, de Montréal, du Témiscamingue et de l'Outaouais, dont fait partie la région de Mont-Laurier. La carte no 2 à l'annexe X permet de situer ce territoire dans le Québec et par rapport à Mont-Laurier.

Vous trouverez à l'annexe I plus de précisions sur la place qu'occupe la forêt au Québec, de même que sur la part occupée par les forêts feuillues dans cet ensemble. A remarquer, la localisation privilégiée de Mont-Laurier au centre de la zone des feuillus du Québec; à l'intérieur d'un rayon d'environ 500 kilomètres, on retrouve la majeure partie des peuplements mélangés et feuillus du Québec (1), de même que la presque totalité des usines de transformation utilisant cette matière première.

---

(1) Voir à cet effet la carte no 2 de l'annexe X, situant Mont-Laurier dans la zone des feuillus.

1.2 - Caractéristiques de la forêt des Hautes-Laurentides

On entend ici par Hautes-Laurentides, le territoire de la région de Mont-Laurier (municipalité régionale de comté Antoine-Labelle) situé à la limite nord de la région administrative de l'Outaouais (07) et au point de jonction avec le nord de la région de Montréal et l'Abitibi; une carte permet de situer Mont-Laurier par rapport aux régions mentionnées ci-haut et par rapport à l'ensemble du Québec (2).

Le territoire couvre quelque 18 900 km2 dont 87.2% est constitué de forêts publiques. Tout le secteur est reconnu pour ses ressources en bouleau jaune et érable à sucre. Les peuplements sont composés à 60% environ de feuillus contre une moyenne de 25% pour le Québec.

Ces forêts ont depuis longtemps été exploitées pour le bouleau jaune tandis que l'érable à sucre a été plutôt délaissé. Le potentiel est des plus intéressants pour les entreprises de sciage et de déroulage. De plus, les possibilités de travaux sylvicoles sont importantes, compte tenu, entre autres, que la croissance des feuillus est ici supérieure à la moyenne québécoise.

Pratiquement située au coeur de la vaste région des feuillus du Québec, la forêt des Hautes-Laurentides ressemble d'assez près aux forêts feuillues québécoises, tant par ses caractéristiques générales que par son état et ses possibilités d'utilisation.

La présence de telles forêts dans la région a favorisé l'implantation d'un ensemble d'utilisateurs de matière première importants dans le secteur bois (sciage, déroulage, portes et chassis, meuble). Nous verrons plus loin la place occupée par ces activités de même que par la récréation en forêt, la chasse et la pêche.

---

(2) Voir à l'annexe X la carte no 1.

La problématique forestière régionale rejoint celle de bien d'autres régions du Québec. Voici quelques éléments relevés dans le document Le secteur forestier - recherche et développement (3):

- sous-productivité des terres forestières et sous-utilisation de la fibre feuillue;
- sous-aménagement des forêts;
- feuillus dégradés.

La sous-utilisation de la fibre feuillue impropre au sciage conventionnel constitue un des problèmes majeurs du secteur forestier feuillu. Utiliser cette matière première représente une voie de développement majeure pour l'industrie de transformation et une ouverture à la possibilité de travaux sylvicoles essentiels dans les peuplements feuillus et mélangés.

Les forêts de feuillus de la région constituent donc le coeur de la vaste forêt feuillue du Québec par la présence, entre autres, du bouleau jaune, principale essence de valeur parmi les bois francs. Les problèmes identifiés (4) par les intervenants forestiers impliquent donc la nécessité de travaux sylvicoles importants compte tenu de la valeur des peuplements en cause.

Ajoutons de plus que les caractéristiques forestières de la région en font un pôle d'attraction pour les amateurs de chasse, de pêche et de récréation en forêt. On y trouve des paysages harmonieux, de nombreux lacs, une variété impressionnante de gibier et de poissons, entre autres, le cerf de Virginie qui ne manque pas d'attirer de nombreux amateurs.

Bref, les caractéristiques forestières de la région la favorisent tout particulièrement. En effet, le potentiel feuillu, la possibilité (pour

---

(3) Le secteur forestier - recherche et développement, M.E.R., 1983.

(4) Voir à cet effet, à l'annexe III, un bref relevé des problèmes forestiers par zone au Québec, et la carte localisant ces zones.

ne pas dire la nécessité) de travaux sylvicoles et les ressources récréatives font de la région un milieu polyvalent qui a l'avantage de bien correspondre avec le profil forestier général de la zone des feuillus.

1.3 - Profil socio-économique de la région de Mont-Laurier

Après avoir décrit sommairement le secteur forêt concerné par le projet de centre de formation en foresterie présenté dans cette étude, voici une présentation des caractéristiques socio-économiques.

Situation géographique

Mont-Laurier fait partie de la M.R.C. Antoine-Labelle. Montréal, Hull et Val d'Or sont respectivement à 224 km, 192 km et 280 km de Mont-Laurier. La route 117 entre Montréal et Val d'Or donne accès à Mont-Laurier ainsi que la route 309 en venant de Hull (5). La circulation vers l'Abitibi se fait par Mont-Laurier et l'amélioration graduelle de la qualité de la route 117 facilite de plus en plus les déplacements à partir de Montréal et en sens inverse.

Population et main-d'oeuvre

Au recensement de 1981 (6), la population du territoire couvert par le Centre d'emploi de Mont-Laurier était de 29 897 habitants, dont 12 310 pour Mont-Laurier et les environs immédiats. Cette population a crû de 11.6% entre 1976 et 1981 contre 1.2% pour l'ensemble de l'Outaouais; dans la même période, celle du Québec a crû de 3.3%.

Le taux de chômage s'élevait à 17% et le taux d'activité à 56.6% (43.6% pour les femmes); les jeunes de 20 à 29 ans sont les plus touchés avec 37.7% des chômeurs alors qu'ils représentent 26.0% de la population active (12 310 personnes) (7).

---

(5) La carte no 1 de l'annexe X situe Mont-Laurier par rapport à l'ensemble du Québec.

(6) Recensement 1981 - Résultats et analyse par C.E.C. - Région de l'Outaouais. Emploi et Immigration Canada, Région du Québec, 1984.

(7) Voir tableau no 1 de l'annexe II.

Toujours selon le recensement 1981, 1 610 travailleurs étaient actifs dans le secteur primaire et 1 505 dans les industries manufacturières du territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle. Le tableau no 2 à l'annexe II présente l'ensemble de la répartition de la population active par secteur d'activités pour Mont-Laurier, l'Outaouais et le Québec. Des 1 610 travailleurs du secteur primaire, 1 000 oeuvraient en forêt alors que 838 du secteur secondaire étaient actifs dans le secteur bois (8).

Précisons ici que le chiffre de 1 000 emplois en forêt inclut un bon nombre de travailleurs forestiers qui se déplacent régulièrement, ou au besoin, vers d'autres régions (Abitibi et nord de l'Ontario, principalement) pour travailler.

Situation économique

Au secteur primaire, la forêt occupe la majeure partie de l'activité avec 1 000 des 1 600 emplois présents dans la région (i.e. 62% des emplois du secteur primaire) (9). Trois grandes entreprises regroupent au-delà de 600 de ces emplois. Les résineux exploités sont acheminés à l'extérieur de la région en majeure partie, alors que les feuillus sont utilisés dans la région, sauf pour un volume de déroulage qui est dirigé vers l'extérieur. La coupe annuelle autorisée correspond à quelque 2 467 000 mètres cubes. La région regroupe 1 000 emplois forestiers (soit 40% du total pour l'Outaouais); quant à eux, les secteurs forestiers des régions nord de Montréal et de l'Estrie en regroupent respectivement 885 et 545 (10). C'est dire l'importance économique de ce secteur pour la région de Mont-Laurier relativement aux autres régions de la zone des feuillus (11).

---

(8) Le secteur bois comprend le groupe 8, i.e. les industries du bois telles que scieries, usines de contreplaqué, portes et chassis, etc.

(9) Recensement 1981 - Comité intermunicipal de développement économique de Labelle Inc. (CIDEL)

(10) L'annexe V présente plus de précisions sur les répartition des emplois du secteur forestier.

(11) Le tableau no 3 de l'annexe II détaille les informations pertinentes à ce sujet.

Quant au secteur secondaire, l'industrie de transformation du bois fournit de l'emploi à tout près de 900 personnes, ce qui correspond à 53% des emplois manufacturiers. Au total 39 entreprises oeuvrent dans ce secteur dont neuf usines de sciage, une de déroulage et contreplaqué et une usine de panneaux. Les usines transforment principalement des feuillus, sauf l'usine de panneaux qui transforme des résidus de résineux. Dans un rayon de 75 milles de Mont-Laurier, on retrouve 19 usines de transformation primaire du bois (déroulage, sciage et panneaux) utilisant majoritairement des feuillus (12).

Cette concentration d'entreprises et d'emplois reliés à la forêt, est encore une fois significative de la vocation forestière de la région de Mont-Laurier et de l'expertise regroupée dans les Hautes-Laurentides.

Parmi les activités reliées à la forêt, il faut mentionner de plus celles de la chasse, de la pêche et de la récréation en forêt. La région de Mont-Laurier rassemble la plus forte concentration de pourvoiries au Québec avec 71 entreprises, le secteur génère quelque 280 emplois selon une évaluation faite par le Comité intermunicipal de développement économique de Labelle Inc. (CIDEL). L'annexe IV présente quelques données sur l'ensemble des activités de tourisme en forêt. On y voit que, parallèlement aux pourvoiries, il existe dans la région huit zones d'exploitations contrôlées (zec) qui génèrent environ 30 emplois par année. A l'annexe X, une carte illustre l'occupation du territoire par ces zec et pourvoiries. Les parcs de La Vérendrye et Papineau-Labelle, situés tous deux à moins de 100 km de Mont-Laurier, viennent ajouter au potentiel de la région et augmenter la fréquentation des forêts.

La majeure partie des visiteurs en forêt provient de l'extérieur de la région. A titre d'exemple, mentionnons qu'en 1983, 75.6% des utilisateurs de la zec Petawaga venaient de Montréal (44.6%), des Laurentides (12.4%) et d'ailleurs. La situation est semblable chez les pourvoyeurs.

---

(12) Voir à cet effet le tableau no 4 de l'annexe II.

Les populations très variées de gibier et de poissons n'ont rien à envier aux autres régions avec, par exemple, 25 000 chevreuils et 6 600 orignaux (dans les seuls deux parcs mentionnés ci-dessus).

En résumé, la région a une vocation socio-économique définitivement axée sur les activités reliées à la forêt. On y retrouve des exploitations forestières intégrées de résineux et de feuillus, une concentration d'usines de transformation des bois francs, ainsi que des activités importantes de chasse, de pêche et de récréation en forêt. On rencontre difficilement, ailleurs dans la zone des feuillus, pareil éventail d'activités.

Nous verrons, au chapitre 2, comment le développement du secteur forestier régional vient compléter le profil que nous venons de tracer pour faire de la région de Mont-Laurier un lieu particulièrement favorable à l'établissement du centre de formation en foresterie et environnement.

CHAPITRE 2 - DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER ET BESOINS EN DECOULANT

Ce chapitre porte sur les développements à venir du secteur forestier régional pour en faire ressortir les évolutions en cours et prévisibles. Il en découle des besoins au niveau des forêts elles-mêmes, au niveau de l'industrie de transformation primaire ainsi qu'au niveau de l'industrie touristique en forêt. Nous traiterons ces besoins en termes de besoins de formation et de besoins de main-d'oeuvre tout spécialement.

Ces besoins de formation régionaux démontreront la pertinence du projet présenté par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme tant pour la région du Mont-Laurier que les autres régions partageant en tout ou en partie ces mêmes besoins.

2.1 - Contexte des perspectives d'avenir

L'ensemble des intervenants s'entend pour affirmer la nécessité de plus en plus pressante de réaliser des travaux d'aménagement (sylviculture) intensifs dans les secteurs les plus productifs des forêts du Québec et du Canada. Le gouvernement du Québec a mis de l'avant "l'Opération Reboisement". Environnement Canada, en 1982, a élaboré son "Plan sommaire de renouvellement forestier". Les prévisions d'augmentation de la demande mondiale en produits du bois rapportées (1) viennent ajouter aux nécessités dégagées dans les analyses de problématique forestière effectuées par les intervenants du milieu forestier.

Du côté de la transformation, l'industrie, dans chaque secteur, vise à améliorer sa situation concurrentielle. Les pâtes et papiers veulent récupérer la part du marché qu'elles avaient il y a quelques années et également être en position de répondre aux augmentations de demandes prévues au niveau mondial (1). L'industrie du sciage résineux a besoin de plus de disponibilité de matière première pour trouver une marge de manoeuvre en termes de croissance; celle du sciage feuillu, comme du contreplaqué, a besoin de voir cesser la diminution de ses approvisionnements tout autant que de développer de nouvelles méthodes de transformation et de nouveaux produits.

Considérant la rareté de matière première en résineux et l'impossibilité d'augmenter, à court terme, les volumes disponibles, le groupe d'étude sur la recherche et le développement du secteur forestier (2) précise:

> "...c'est vers les forêts du Québec méridional composées en majeure partie de feuillus impropres au sciage conventionnel ou de résineux qu'il faudra se tourner dans l'avenir".

---

(1) L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que la consommation industrielle de résineux dans le monde devrait augmenter de 2.1% par année jusqu'à l'an 2000.

(2) Le secteur forestier - recherche et développement - M.E.R., 1983.

Ceci nous ramène aux forêts feuillues en général et aux forêts feuillues et mélangées de la région de Mont-Laurier en particulier.

Autre facteur qui contribuera significativement au développement de l'industrie du bois, le "Programme d'aide quinquennal aux entreprises de l'industrie du bois" du ministère de l'Energie et des Ressources. Ce programme, lancé en 1983, comporte cinq volets: études d'ingénierie de procédés, dotation en personnel de gestion, de production ou d'ingénierie, systèmes de gestion informatisée, transformation plus poussée de la ressource et développement de produits de deuxième transformation. Chacun de ces volets constitue un stimulant au développement de l'industrie et entraînera des besoins en main-d'oeuvre.

Quant à l'industrie touristique en forêt, le fort potentiel du milieu forestier régional, les ressources humaines et matérielles en place permettent d'envisager une réponse positive à la pression croissante des utilisateurs et amateurs du milieu naturel.

2.2 - Projets et perspectives de développement forestier pour la région

Sylviculture - exploitation

L'ensemble du Québec verra dans les prochaines années un accroissement significatif des activités de reboisement qui passeront de 65 000 000 de plants par année à 300 000 000. Huit pourcent de ces 300 millions de plants prévus iront dans l'ensemble de l'Outaouais et 3.3% dans la région de Montréal (3).

Par ailleurs, la nécessité de réaliser des aménagements dans les forêts feuillues se fait sentir de plus en plus. On parle de coupe par bandes, de coupes de dégagement et autres pour améliorer la qualité des peuplements, assurer une meilleure régénération en essences de valeur (bouleau jaune tout spécialement) et accroître les rendements.

Ajoutons à cela les recherches en cours sur les méthodes de coupe en forêts mélangées et feuillues, les peupliers hybrides et la plantation de feuillus; recherches à poursuivre, expérimentations à effectuer et transfert de résultats de recherche.

Tout cela annonce des besoins en main-d'oeuvre spécialisée et des besoins de formation en conséquence; besoins auxquels le centre de formation de Mont-Laurier veut répondre.

Transformation

La communauté régionale et l'industrie de la transformation font des efforts importants pour développer l'activité économique dans le secteur forêt:

---

(3) Opération Reboisement - Communiqué de presse M.E.R. - novembre 1983.

- Les Produits forestiers Bellerive-Ka'n'enda Inc. (filiale de Rexfor) projette la construction d'une usine de panneaux MDF (4) à Mont-Laurier. L'entreprise a obtenu un volume d'approvisionnement de 200 000 mètres de feuillus impropres au sciage;
    - 125 nouveaux emplois;
    - 70 000 000 $ d'investissement;
    - 75 000 000 de pieds carrés de panneaux/an;

- une entreprise de sciage de la région étudie les possibilités de réaliser une deuxième transformation des sciages qu'elle produit;

- un entrepreneur local avec une firme de Vancouver (Easy-Lite), projette la construction d'une usine de charbon de bois et de charbon de bois activé:
    - 150 nouveaux emplois;
    - 7 000 000 $ d'investissement;
    - 14 000 000 de sacs/an.

La population et les intervenants mettent la main à la roue pour stimuler le développement régional. Le Sommet économique de la M.R.C. Antoine-Labelle a permis l'expression de l'intérêt des intervenants pour le secteur forêt. Un comité du suivi du Sommet a travaillé activement à appuyer le projet Bellerive-Ka'n'enda. Un parc industriel a été créé et un projet de motel industriel (5) est en voie de réalisation. Mentionnons également la Commission scolaire Pierre-Neveu qui, fidèle à une orientation vieille d'une quinzaine d'années, veut donner un appui majeur au secteur forestier, en collaboration avec le Cégep de St-Jérôme, ceci par le projet de centre intégré de formation présenté dans cette étude.

---

(4) MDF, c'est-à-dire "Medium Density Fiberboard", ou panneaux de densité moyenne.

(5) Motel industriel, c'est-à-dire complexe de locaux loués à des industries.

Tourisme

Les facteurs de développement de la récréation en forêt tels que la semaine réduite de travail et la place permanente des vacances dans le mode de vie des familles (6), appellent un accroissement de la fréquentation des forêts de la région. De plus, l'amélioration du réseau routier entre Montréal et Mont-Laurier (l'autoroute des Laurentides et la route 117) contribue à rapprocher les forêts des Hautes-Laurentides. Des organismes de concertation de la région, tels que le CIDEL et la Chambre de Commerce, font des efforts importants pour augmenter la fréquentation touristique. A titre d'exemple, mentionnons la présence permanente au CIDEL d'une personne travaillant à promouvoir les attraits et les facilités d'accueil de la région, de même que la participation de Mont-Laurier à l'Association touristique des Laurentides (ATL).

Ainsi, les pressions sur les ressources fauniques et récréatives sont en continuelle augmentation, ce qui implique la nécessité d'activités de conservation du milieu autant que de développement des moyens d'accueil. Le projet mis de l'avant par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme se veut une participation à ces activités.

---

(6) Réf.: "Vers un centre de formation intégré en tourisme dans les Laurentides", Cégep de St-Jérôme, 1984.

2.3 - Besoins de formation et besoins de main-d'oeuvre

Cette section comporte deux volets. Le premier porte sur les besoins de main-d'oeuvre découlant des projets et perspectives de développement du secteur forestier présentés à la section 2.2. Le second porte sur les besoins de formation relevés lors d'une enquête effectuée auprès des employeurs de la région.

Tout d'abord mentionnons qu'un examen rapide de l'évolution de la structure professionnelle du secteur forêt au Québec (exploitation et autres activités connexes) entre 1971 et 1981, fait ressortir des changements significatifs. Le nombre d'emplois a augmenté fortement pour des professions telles que:

- techniciens des sciences biologiques: 1040%
- travailleurs spécialisés dans les sc. biologiques: 5100%
- contremaîtres de travailleurs forestiers: 275%
- contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes: 129%
- travailleurs spécialisés dans levage, triage et transport de billes: 213%
- contremaîtres de travailleurs de l'ind. du bois: 700%
- contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs: 275%

Même si ces fonctions de travail ne représentent pas un nombre important de travailleurs, les chiffres ci-dessus sont révélateurs des tendances qui se sont développées. Le tableau no 3 de l'annexe V rassemble quelques données sur ce point.

Les projets et perspectives de développement traités à la section 2.2, font apparaître des besoins de main-d'oeuvre et de formation importants. Les activités nouvelles en forêt (reboisement, travaux d'aménagement des feuillus) entraîneront des besoins accrus en travailleurs sylvicoles et personnel de supervision. De la même manière, les projets d'usines de transformation dans la région necessiteront du nouveau personnel et de nouvelles qualifications (panneaux MDF, charbon de bois, nouveaux produits tirés des sciages de bois franc, etc.).

Du côté des entreprises déjà en place, une enquête effectuée auprès des employeurs de la région de Mont-Laurier a permis de relever des besoins de formation importants pour plusieurs professions. Un total de douze employeurs ont été contactés du côté des opérations forestières, des entreprises oeuvrant en transformation et des organismes gouvernementaux (M.E.R.). Le tableau no 4 de l'annexe V résume les besoins exprimés. La formation des contremaîtres forestiers et d'usines, des travailleurs forestiers (exploitation des feuillus), des scieurs, classificateurs et mécaniciens de machines fixes, a ressorti comme un besoin important et généralisé.

Tous les employeurs expriment des besoins de perfectionnement pour plus de deux types de professions et tous se préoccupent beaucoup d'améliorer et/ou consolider l'efficacité de leur personnel. Dans la plupart des cas, ils doivent recourir à la formation "sur le tas" pour améliorer l'exécution des fonctions de leur entreprise ou assurer la relève.

Du côté des forêts privées, il suffit de relever le nombre de résolutions présentées lors de la consultation sur l'avenir de la forêt privée pour évaluer l'importance des besoins de personnel et de formation pour assurer les activités sylvicoles et d'exploitation dans ce secteur d'activités.

Du côté conservation et récréation en forêt, les personnes contactées manifestent des besoins de formation pour le public utilisateur en général. Avec 3 200 places chez les pourvoyeurs de la région, 65 000 visiteurs chaque été, près de 2 000 lacs et au-delà de 1 300 places de camping, ce secteur est des plus actifs dans la région et nécessitera du personnel qualifié.

Nous ne saurions trop insister ici sur l'ampleur des besoins manifestés par les employeurs. Etant donné le ralentissement que connait l'économie depuis quelques années, nous pensions ne trouver que peu de besoins en termes de formation. La réaction des entreprises a été tout autre.

En effet, il existe très peu de personnel formé en vue de travaux sylvicoles en forêt feuillue; le perfectionnement des contremaîtres forestiers et d'usines demande à être développé à fond; les travailleurs spécialisés dans les scieries (scieurs, classificateurs, limeurs et mécaniciens de machines fixes) dotés de qualifications complètes, sont trop peu nombreux. De même du côté de l'industrie touristique on est très heureux d'entrevoir des possibilités de formation ici en région. Dans de très nombreux cas, la relève parait inexistante, ce dans tous les secteurs, principalement pour les fonctions de gestion.

Ces besoins font voir la nécessité de moyens de formation intégrés de niveau secondaire et collégial en foresterie, en tourisme et cynégétique et halieutique.

2.4 - Conclusion

En conclusion à ce chapitre sur le développement forestier et les besoins de main-d'oeuvre, nous désirons faire porter l'attention sur le dynamisme régional croissant des entreprises et leur intérêt pour la formation.

De plus, les besoins de formation identifiés dans tous les secteurs d'activité forestière témoignent de l'importance d'élargir l'éventail de formation tout en enrichissant l'expertise déjà acquise.

Ajoutons que nous croyons fermement que les moyens de formation à établir dans la région de Mont-Laurier répondraient également à des besoins existants ailleurs au Québec; tout spécialement dans les régions où les forêts feuillues ou mélangées déterminent les activités du secteur forestier.

CHAPITRE 3 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SA MISSION

Dans les deux chapitres précédents nous avons présenté les caractéristiques et les avantages de la région de Mont-Laurier comme lieu d'un centre intégré de formation en foresterie. Nous les rappellerons brièvement pour ensuite décrire les orientations et objectifs du projet.

Nous terminerons en exposant comment ce centre contribuera au développement de la région et au progrès du secteur forestier dans son ensemble.

Mais tout d'abord voyons deux concepts déterminants pour l'orientation du projet.

3.1 - Concepts de base

Le projet de centre de formation élaboré par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme est soustendu par deux concepts considérés essentiels.

Le premier est que la forêt constitue un écosystème composé d'éléments interreliés et indissociables les uns des autres; qu'il s'agisse du sol, de l'eau, de la faune ou des arbres eux-mêmes, il est impossible de mener une action sur un des éléments sans influencer les autres.

Le second concept considère la forêt comme un milieu polyvalent, en ce sens qu'il y a place pour plusieurs activités sur le même territoire et qu'il est nécessaire d'aborder les interventions en ce sens; on parle alors d'aménagement polyvalent et d'utilisations multiples.

Il découle de ces deux concepts que la formation doit porter sur l'ensemble des éléments composant le milieu forestier et préparer les intervenants en forêts à la polyvalence dans les activités. Dans ce sens, dissocier sylviculture et exploitation des ressources de la dimension conservation et environnement nous apparaît des plus inappropriés pour ce qui concerne le milieu forestier.

3.2 - Rappel des avantages de la région de Mont-Laurier comme lieu d'implantation du centre

Dans les pages qui ont précédé, nous avons dépeint les caractéristiques forestières et socio-économiques de la région, de même que nous avons présenté les activités et perspectives de développement du secteur. Rappelons brièvement les avantages qui en ressortent:

- Mont-Laurier est au centre géographique de la grande zone des feuillus, à mi-chemin entre le Témiscamingue et Québec;

- Mont-Laurier est un lieu d'accueil et de transit des plus actifs à cause de sa localisation particulière entre Montréal et l'Abitibi;

- la principale concentration de bouleau jaune, essence de valeur par excellence au Québec, se situe autour de Mont-Laurier;

- les activités d'aménagement et d'exploitation portent à la fois sur les feuillus et les résineux;

- le mélange de forêts publiques et privées où interviennent à la fois petites, moyennes et grandes entreprises;

- la présence à la fois des usines de déroulage et contreplaqué, de sciage et de panneaux;

- l'activité touristique en forêt est omniprésente;

- la polyvalence des ressources et la multiplicité des activités;

- les services éducatifs ont déjà une solide expertise (1); la Commission scolaire Pierre-Neveu, par ses activités antérieures de forma-

---

(1) Cet aspect sera développé au chapitre 4.

tion en foresterie, et le Cégep de St-Jérôme, par les modèles de formation professionnelle qu'il a développés;

- les projets et perspectives de développement, tant du côté forêt que du côté transformation.

Nous croyons ces facteurs déterminants pour la désignation de Mont-Laurier comme centre d'excellence de formation en foresterie. Considérant ces avantages et les besoins de formation identifiés précédemment, voyons maintenant ce que sera le centre projeté.

3.3 - Orientations et objectifs du centre

Orientations

Le centre projeté visera l'excellence, la polyvalence et une formation intégrée. L'élaboration progressive, à partir des ressources éducatives déjà existantes, d'une expertise solide en formation et en connaissance du milieu forestier, permettra de construire l'excellence en collaboration avec les intervenants du milieu.

La polyvalence, elle, sera réalisée par la mise en place de formations portant sur les principaux aspects de l'activité du secteur forestier, c'est-à-dire la sylviculture-exploitation, la transformation et la récréation en forêt.

Quant à l'intégration, le centre offrira de la formation de niveau secondaire, tant au régulier qu'à l'éducation des adultes, formation également de niveau collégial pour les adultes. Ainsi les différents stades de formation requis, du travailleur spécialisé au technicien, en passant par le personnel de supervision, seront touchés. L'intégration sera de plus complétée par le développement d'activités de recherche et de transfert de technologie; cette dimension contribuera tout particulièrement au dynamisme du centre et constituera un apport important au développement régional.

De plus, les caractéristiques forestières et environnementales, les activités économiques reliées à la forêt ainsi que l'expertise des deux institutions d'enseignement impliquées, sont autant d'éléments faisant de la région un milieu de formation complet, ce qui permettra de donner au centre projeté une vocation provinciale. De fait, le rayonnement hors région des formations en foresterie offertes par la Commission scolaire Pierre-Neveu est déjà une réalité depuis plusieurs années; la provenance des étudiants en foresterie de la Commission scolaire en fait foi, tel que nous le verrons au chapitre 5.

Fonctions

Le centre projeté aura cinq fonctions, telles que décrites dans le document "Les centres spécialisés dans les Cégeps" élaboré par le ministère de l'Education:

- l'enseignement;
- la recherche appliquée;
- l'aide technique aux entreprises;
- l'information spécialisée;
- l'animation.

Cet ensemble d'activités constituera le domaine de fonctionnement du centre, et la concrétisation des orientations présentées ci-dessus. Le centre répondra ainsi aux besoins de formation et contribuera au développement de qualifications et d'expertises précieuses pour le secteur forestier.

Eventail des formations

Un certain nombre de programmes de formation sont déjà offerts par la Commission scolaire Pierre-Neveu au secondaire, les voici:

- au secteur régulier:
  - garde-forestier
  - agent de conservation *
  - mécanique diesel
  - mécanique de machinerie lourde forestière

- à l'éducation des adultes:
  - mécanique de machinerie lourde forestière

(Les programmes marqués d'un astérisque ont été développés à l'origine par la Commission scolaire Pierre-Neveu).

- conduite de machinerie lourde forestière (3 cours):
  - . chargeuse, débusqueuse et scie à chaîne
  - . abatteuse, ébrancheuse
  - . voirie forestière, tracteur sur chenilles et pelle hydraulique *
- abattage et tronçonnage des feuillus *
- formation de contremaître forestier
- gestion de centre de chasse et pêche *
- guide chasse et pêche (orientation) *
- réparation d'articles de sport (armurier)

A ces éléments s'ajouteront graduellement d'autres programmes tant du niveau secondaire que collégial, par exemple:

- au secondaire:
  - formation sur mesure, perfectionnement:
    - . travaux sylvicoles
    - . classification des bois de sciage
    - . accueil en forêt
    - . mécanicien de machines fixes

- au collégial, éducation des adultes:
  - temps plein:
    - . aménagement cynégétique et halieutique (145.31) (2)
    - . initiation aux techniques forestières (190.31) (2)
    - . exploitation forestière (190.42) (2)
    - . administration et mesure (190.32)
  - formation sur mesure, perfectionnement:
    - . contremaître forestier
    - . contremaître d'usine
    - . accueil en forêt
    - . travaux sylvicoles
    - . gestion

(Les programmes marqués d'un astérisque ont été développés à l'origine par la Commission scolaire Pierre-Neveu)

(2) Les autorisations ont déjà été demandées par le Cégep de St-Jérôme pour ce programme.

En bref, l'objectif général est de maintenir les formations déjà offertes et de les compléter d'éléments de perfectionnement aux niveaux secondaire et collégial.

Recherche et développement

Dans la perspective de la mise en place du centre projeté, le volet recherche et développement constituerait une dimension majeure du projet; il permettrait une contribution importante au développement régional en termes de connaissances, expérimentation et transfert de technologie. Il permettrait également au centre d'approfondir son expertise et de se tenir à la fine pointe des développements en sylviculture des feuillus, transformation du bois (autre que les pâtes et papiers) et récréation-conservation en forêt. L'annexe VI présente quelques-unes des priorités de recherche définies dans Le secteur forestier - recherche et développement; seules les recommandations les plus pertinentes pour le centre ont été retenues.

Par ailleurs, le développement de modèles de formation appropriés constituera sans doute un des premiers développements à réaliser. Le stage du printemps 1984 à la forêt-école constitue un exemple intéressant d'innovation; ce cours fonctionne en alternance entre les sessions théoriques et pratiques; ainsi, à chaque jour une session pratique suit une session théorique, donnant l'occasion au stagiaire d'expérimenter, de mettre en pratique les notions vues en classe, tout en s'entraînant à la conduite des machines mises à sa disposition. Cette formule suscite énormément d'intérêt auprès des étudiants-adultes impliqués.

On envisage d'établir des liens et contacts avec certains organismes de recherche, tels que le Service de la recherche du ministère de l'Energie et des Ressources, la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, le Centre de recherche forestière des Laurentides (C.R.F.L.; relevant du Service canadien des forêts) et Forintek Canada Corp. (Laboratoire de l'Est). Ces relations permettront au centre de participer à la recherche appliquée de façon concertée, permettront d'approfondir et d'élargir l'expertise du centre, permettront enfin le transfert

de connaissances et de technologie vers les utilisateurs de la recherche. La contribution au développement régional s'en trouvera enrichie d'autant.

CHAPITRE 4 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SES POINTS D'APPUI

Le centre prendra appui sur deux dimensions de la réalité régionale:

- les ressources et intervenants du milieu forestier, d'une part;
- les ressources et expertises des deux institutions d'enseignement impliquées dans le projet, d'autre part.

4.1 - Concertation et collaboration avec le milieu

La relation avec les ressources du milieu forestier va de soi; en effet, le cadre et l'objet de la formation découleront d'évidence des caractéristiques forestières (peuplements feuillus et mélangés et activités correspondantes). Quant à la relation avec les intervenants, elle est marquée par la concertation et la collaboration. La composition du comité chargé d'élaborer le projet de centre présenté ici, témoigne de cet effort de concertation; on y trouve des représentants d'employeurs un représentant de la commission d'Emploi et Immigration Canada - Mont-Laurier, ainsi que du Cégep de St-Jérôme et de la Commission scolaire Pierre-Neveu.

La collaboration, elle, s'établiera en termes de mise en commun des moyens d'enseignement en institution et des facilités d'apprentissage en entreprise. La concertation et la collaboration permettront d'assurer une présence du centre qui corresponde au mieux avec les besoins et contribue au maximum au développement régional. L'intérêt manifesté par les employeurs en fait bien ressortir les possibilités et la nécessité.

Depuis plusieurs années déjà, la Commission scolaire Pierre-Neveu a établi des contacts avec les intervenants du milieu forestier. Des stages pour les étudiants du secondaire régulier sont mis sur pied chez certains employeurs; des contenus de cours sont au besoin élaborés en collaboration avec l'industrie au niveau de l'éducation aux adultes; les travaux pratiques, par exemple, pour les cours de voirie forestière et d'opérateur de machinerie lourde forestière (débusqueuse et scie à chaîne) en 1984, ont été structurés et supervisés par un ingénieur forestier temporairement détaché de l'entreprise où il travaille.

Mentionnons également, à titre d'exemple, la collaboration et la participation du Service canadien des forêts dans le cours d'abattage et tronçonnage des feuillus.

Il y aura lieu d'intensifier encore les contacts avec les intervenants du milieu et de leur donner un caractère plus régulier. Il sera ainsi possible de répondre, toujours plus adéquatement, aux besoins de formation et, par là, assurer que le centre contribue au mieux au développement du secteur forestier.

4.2 - Expertise et ressources des institutions impliquées

Le second point d'appui est constitué par les expertises et ressources complémentaires de la Commission scolaire Pierre-Neveu et du Cégep de St-Jérôme.

Expertise et ressources de la Commission scolaire Pierre-Neveu

Dès 1966, la Commission scolaire régionale Henri-Bourassa (1) commençait à s'impliquer dans la formation en foresterie avec un cours de garde-forestier. En 1971, s'ajoutait le cours d'agent de conservation d'ailleurs élaboré par la Commission scolaire Pierre-Neveu, en collaboration avec les principaux agents intéressés. Au fil des années, l'expérience a été acquise et s'est développée par la mise en place de plusieurs programmes nouveaux. Aujourd'hui on retrouve huit professeurs à l'emploi de la Commission scolaire Pierre-Neveu, avec formation principalement en génie forestier et biologie. L'expertise et les ressources d'enseignement sont donc solides et bien en place (2). Du côté de l'éducation aux adultes, on retrouve également une implication marquée du côté foresterie. Dès le début des années '70, le Service d'éducation des adultes (S.E.A.) offrit des cours de formation touchant différentes professions: ouvrier forestier, opérateur et mécanicien de machinerie lourde forestière, etc. (3). La Commission scolaire Pierre-Neveu se classe au premier rang au Québec, depuis 1982-1983, pour le nombre d'heures de formation en foresterie offertes.

Parallèlement à ces activités, la Commission scolaire Pierre-Neveu a dispensé des cours en mécanique diesel et en machinerie lourde (forestière); ces deux domaines de formation viennent compléter le secteur forestier comme tel, et couvre ainsi un plus large éventail des besoins de main-d'oeuvre en forêt.

---

(1) Devenue la Commission scolaire Pierre-Neveu suite à l'intégration.

(2) A l'annexe VII, quelques pages d'un document préparé par la CSPN en regard de la nouvelle politique de formation professionnelle du MEQ, développent cet aspect de l'expertise et des ressources.

(3) Voir annexe VII, tableau 1, pour une liste des cours offerts par SEA.

En termes de ressources, la Commission scolaire Pierre-Neveu possède les locaux, le matériel didactique et les équipements requis par les programmes dispensés; mentionnons tout spécialement les ateliers de mécanique et le parc de machinerie lourde impressionnant mis à la disposition des étudiants (4). De plus, la Commission scolaire Pierre-Neveu agrandira, en 1984-1985, ses ateliers de mécanique dans le cadre de la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles; il s'agit d'un projet de plus de 660 000,00 $.

Par ailleurs, la Commission scolaire Pierre-Neveu a à sa disposition un outil privilégié de formation en foresterie; il s'agit d'une forêt-école de 1 282 hectares, située à 22 kilomètres de Mont-Laurier. Il est possible d'y effectuer divers travaux de foresterie allant des inventaires à l'exploitation et à la construction de chemins. A titre d'exemple, deux groupes d'étudiants adultes y ont fait un stage pratique en construction de chemin et en conduite de débusqueuse et scie à chaîne sur une période de dix semaines, au printemps 1984, et ce, en utilisant la machinerie lourde appartenant à la Commission scolaire Pierre-Neveu. On y trouve un local-classe utilisé par les instructeurs, un bureau et un entrepôt, ce qui facilite la réalisation des activités sur place. De plus, un plan quinquennal de coupes sylvicoles a été préparé par le S.E.A. avec le concours du ministère de l'Energie et des Ressources.

Expertise et ressources du Cégep de St-Jérôme

Le Cégep de St-Jérôme jouit, pour sa part, d'une solide expertise en formation collégiale. On y a développé divers modèles de formation professionnelle qui le préparent très bien à oeuvrer dans le centre de formation en foresterie projeté; mentionnons tout spécialement la formation en industrie et la formation en alternance, deux modèles qui se prêtent tout spécialement bien au perfectionnement et au recyclage. L'expérience dans la formation en industrie a été bâtie depuis 1975; trois programmes ont utilisé cette méthode: moniteurs en activités de

(4) Voir à cet effet la partie 2 de l'annexe VII.

plein air (391.31), éducateurs spécialisés au Centre hospitalier de l'Annonciation et, prochainement, dans le domaine des soins infirmiers.

D'autre part, le Cégep de St-Jérôme a développé une expertise appréciable en termes d'implication dans le développement régional. On y a toujours élaboré les programmes de formation en tenant compte des besoins régionaux. Mentionnons, entre autres, la formation en tourisme et la concertation reliée à la venue de Bell Helicopters. Les besoins régionaux sont également pris en considération lors d'activités de formation dispensées en dehors de St-Jérôme dans les localités telles que Lachute, Ville des Laurentides, Ste-Agathe, St-Jovite, St-Donat, Labelle et l'Annonciation. Tout récemment, le Cégep de St-Jérôme ouvrait un pavillon collégial à Mont-Laurier, endroit où il offre deux programmes de formation générale (sciences et sciences humaines) et un programme de formation professionnelle en techniques administratives, tous trois au collégial I.

L'intérêt et l'implication dans le développement régional, en fonction des besoins des intervenants du milieu constituent un atout majeur en faveur du Cégep de St-Jérôme.

En termes de ressources, le Cégep de St-Jérôme dispose déjà, à Mont-Laurier, du pavillon mentionné plus haut, d'un groupe de professeurs et du personnel administratif. Ajoutons à cela les ressources du Service d'éducation aux adultes en place à St-Jérôme.

Les expériences variées et complémentaires des deux institutions d'enseignement les rend aptes à assumer les responsabilités de formation du centre projeté en termes de pédagogie, de modèles d'enseignement d'analyse, de développement et d'encadrement des programmes offerts, de même qu'en termes d'implication dans le milieu régional.

Tous les éléments sont donc présents pour faire du centre intégré de formation en foresterie et environnement projeté, à la fois un centre d'excellence de niveau secondaire et un centre spécialisé de niveau collégial.

4.3 - Conclusion

Aux avantages de la région de Mont-Laurier, en termes de caractéristiques forestières et de vocation socio-économique, s'ajoute donc un ensemble d'expertise et de ressources propres à la Commission scolaire Pierre-Neveu et au Cégep de St-Jérôme.

L'expérience de deux institutions s'est développée en fonction des besoins du milieu avec une volonté de contribuer au développement régional par les régions elles-mêmes.

Ajoutons à cela la concertation et la collaboration déjà amorcées avec les intervenants du milieu, et on a entre les mains des points d'appui adéquats pour l'implantation du centre présenté dans cette étude.

CHAPITRE 5 - LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE - SA PERTINENCE

Ce chapitre fait valoir la pertinence du projet présenté par la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme en termes de contribution au développement régional, de réponse aux besoins de la clientèle scolaire et enfin en termes de complémentarité avec le réseau d'enseignement local et provincial.

5.1 - Contribution au développement régional

Le centre contribuera au développement régional de multiples façons. Il suffit de revoir les perspectives de développement et les besoins de formation présentés au chapitre 2 pour identifier les points d'action possibles. Rappelons brièvement les principaux:

- accessibilité à une formation préoccupée des caractéristiques des forêts feuillues et de leur utilisation;

- perfectionnement adéquat du personnel appelé à travailler en relation avec le milieu forestier, que ce soit en sylviculture-exploitation, transformation ou récréation en forêt;

- création d'un bassin de main-d'oeuvre préparée à oeuvrer dans les projets actuels et prévisibles;

- développement d'une expertise régionale en recherche et développement (transfert de technologie, entre autres) sur des aspects de l'activité forestière pertinents aux activités régionales.

Ces éléments de contribution seront mis en oeuvre à travers les grandes fonctions du centre, c'est-à-dire la formation, la recherche appliquée, l'aide technique aux entreprises, l'information (transfert de résultats de recherche et de connaissance) et l'animation.

La contribution du centre portera également sur le développement de professions hautement importantes pour le secteur forestier dans son ensemble. En effet, les programmes de formation proposés à la section 3.3, répondent à des besoins majeurs du secteur. Nous faisons ici référence aux professions désignées "d'importance nationale" par la commission Emploi et Immigration Canada pour 1983; il s'agit du technicien spécialiste des produits forestiers, du technicien en sylviculture, du mécanicien de machinerie lourde ainsi que de l'opérateur de machinerie lourde forestière.

De plus, si nous examinons le tableau no 3 de l'annexe V (Evolution de certaines professions forestières entre 1971 et 1981) nous constaterons que plusieurs professions dans le secteur forêt et le secteur bois ont vu augmenter leur nombre d'emplois de façon importante entre 1971 et 1981. Il y a, en particulier, les techniciens (CCDP-2135 et 2139) et travailleurs des sciences biologiques (CCDP 2135 et 2139 *) et les contremaîtres de travailleurs de l'industrie du bois (CCDP 8230). Ces professions, ainsi que les autres énumérées au tableau no 3, correspondent avec les orientations de formation retenues par le centre. Il s'agit là de professions dont la part de l'emploi de l'occupation dans l'emploi total de l'industrie a augmenté de façon majeure (voir "coefficient" au tableau no 3, annexe V).

Ainsi, les objectifs du centre permettront-ils de contribuer activement au progrès de la région et à la solution des besoins de main-d'oeuvre du secteur forestier.

---

* CCDP, i.e. Classification canadienne descriptive des professions.

5.2 - Réponse aux besoins de la clientèle scolaire

La pertinence du centre se manifeste également en termes de réponse aux besoins de la clientèle scolaire, tant chez les jeunes que chez les adultes. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les données sur la clientèle scolaire à la Commission scolaire Pierre-Neveu.

En effet, l'intérêt manifesté par les étudiants pour les formations en foresterie offertes par la Commission scolaire Pierre-Neveu est des plus marqués. A cet effet, voici deux données tirées du tableau no 1 de l'annexe VIII. Pour les derniers cinq ans:

- 48% des étudiants du Secondaire V sont inscrits au secteur professionnel;

- de ceux-ci, 31% ont choisi une formation en foresterie (garde-forestier ou agent de conservation).

On constate que l'intérêt pour la formation professionnelle est important et que la foresterie, à elle seule, attire près du tiers des étudiants. On peut en déduire qu'un élargissement de l'éventail des formations offertes présenterait un avantage majeur en termes de services offerts aux étudiants. Il est à remarquer, par ailleurs, que le taux de passage du secondaire au collégial (36% en 1981-1982) est sensiblement plus bas que pour l'ensemble du Québec (42%); le chiffre de 115 inscriptions en 1983-1984 au pavillon Mont-Laurier, permet d'espérer une augmentation du taux de passage à l'avenir, et il démontre l'intérêt de la population vis-à-vis la formation collégiale.

Du côté de l'éducation des adultes, on retrouve également un intérêt soutenu pour la formation en foresterie. Le tableau no 2 de l'annexe VIII présente le nombre de stagiaires entre 1979-1980 et 1983-1984. Mentionnons l'augmentation importante en 1983-1984; l'enthousiasme manifesté par les étudiants du cours de voirie forestière dont il a été fait état précédemment, illustre bien l'intérêt pour la formation bien élaborée qui sait allier théorie et travaux pratiques.

Un aspect important des formations en foresterie offertes par la Commission scolaire Pierre-Neveu est leur rayonnement hors région, un peu partout à travers le Québec, ce, tant au secondaire régulier qu'à l'éducation des adultes; les tableaux 3 et 4 de l'annexe VIII illustrent bien cette réalité pour l'un et l'autre respectivement. Ainsi on constate (tableau no 3) que pour les cinq dernières années, 77% de la clientèle en foresterie au secteur régulier venait de commissions scolaires autres que Pierre-Neveu. Du côté de l'éducation aux adultes, en foresterie toujours, cette proportion est de 45.5%, avec un maximum de 69% en 1984 (tableau no 4). Selon les chiffres recueillis, au régulier, le cours d'agent de conservation regroupe 182 des 298 étudiants de l'extérieur pendant que celui de garde-forestier rassemble le reste. On voit que la majeure partie des régions sont représentées. C'est là un indice de la pertinence et du rayonnement des cours offerts. Cette présence extérieure permet de plus de maintenir les formations à la disposition des clientèles régionales.

A ces considérations d'ordre quantitatif, illustrant la pertinence de la formation en foresterie offerte actuellement, et celle du projet qui vise à développer ce secteur plus à fond, s'ajoutent, par ailleurs, des dimensions qualitatives qui déterminent les orientations du centre (cf. chapitre 3).

Ainsi, la mise sur pied d'un centre intégré de formation en foresterie à Mont-Laurier permettra:

- d'enrichir les formations déjà offertes à la clientèle étudiante;
- d'élargir l'éventail de ces formations afin de mieux répondre aux besoins de la main-d'oeuvre en fonction des besoins du secteur forestier;
- d'assurer un minimum de continuité entre le secteur professionnel du secondaire et le collégial (éducation des adultes);
- d'établir l'accessibilité au perfectionnement pour les travailleurs du secteur forestier;
- d'atteindre des standards élevés de compétence en dispensant en région des programmes de formation qualifiants et enrichissants.

La mise en oeuvre de ces objectifs permettra de relever un certain nombre de défis (1), tels que:

- le virage technologique;
- le progrès social et l'égalité des chances;
- la désexisation des pratiques éducatives;
- le développement culturel et la participation à la richesse naturelle;
- le développement des communautés régionales;
- la concertation des intervenants en éducation;
- la reconnaissance de la compétence du Québec (et de la région en particulier).

Arrêtons-nous, entre autres, ici à la question de l'accès des femmes aux activités professionnelles en milieu forestier. Ce secteur comporte très peu de femmes. Il y a quinze ans, on pouvait presque compter sur les doigts d'une seule main les femmes diplômées en génie forestier. Depuis la situation a changé, mais il reste encore beaucoup à faire dans l'ensemble du secteur forestier. Le centre de formation projeté se devra de porter une attention toute spéciale à cette question; le développement des activités en sylviculture, de même que les activités d'accueil et récréation en forêt, représentent des domaines où les femmes peuvent sans doute se tailler une place importante.

Pour la poursuite des objectifs énumérés ci-dessus, le centre veut offrir des formations qualifiantes à la population, ainsi que des formations qui soient vraiment "reliées à l'emploi", pour reprendre l'expression de la Commission Jean (2).

---

(1) Tirés du document "Un projet d'éducation permanente - Enoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes", gouvernement du Québec, 1984.

(2) Commission d'étude sur la formation des adultes.

5.3 - Complémentarité avec le réseau d'enseignement régional et provincial

Le réseau régional

Le réseau d'enseignement régional (territoire de la Commission scolaire Pierre-Neveu) comprend le niveau primaire avec 26 écoles, le secondaire avec 2 écoles (Polyvalente St-Joseph à Mont-Laurier, et Ste-Croix à l'Annonciation) et au collégial, le pavillon Mont-Laurier du Cégep de St-Jérôme; ceci pour le secteur régulier. Le tableau no 1 de l'annexe IX détaille ces éléments et indique les effectifs enseignants.

A l'éducation des adultes, les services sont offerts par la Commission scolaire Pierre-Neveu, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec à Hull.

Continuité inter-réseaux d'enseignement

La continuité inter-réseaux d'enseignement a été grandement améliorée à l'automne 1983 avec les débuts d'une première année de collégial à Mont-Laurier; la réponse des étudiants a été des plus intéressantes avec 115 étudiants inscrits.

Par ailleurs, certains besoins de formation et/ou de perfectionnement de niveau collégial en foresterie, doivent encore être comblés à l'extérieur de la région. Il n'existe rien à distance raisonnable pour répondre à ces besoins. La demande et l'intérêt pour des cours plus variés tant au secondaire qu'au collégial sont cependant bien concrets.

Il suffit de revoir les besoins exprimés (chapitre 2) par les employeurs de la région pour s'en convaincre. Quant à l'intérêt pour une formation plus variée et plus poussée en foresterie, les faits présentés à la section 5.2 le démontrent clairement.

Rappelons qu'il n'existe aucun centre de formation collégial en foresterie en-deçà de 300 milles de Mont-Laurier; les plus près étant à Rouyn

et à Québec. Seul le Collège John Abbot est plus rapproché; cependant, l'enseignement s'y donne en anglais. De plus l'expertise de ces institutions ne correspond pas avec les besoins de formation identifiés dans la région.

Le Service d'orientation scolaire de la Commission scolaire Pierre-Neveu rapporte qu'à peine 2 à 3 étudiants poursuivent vers le collégial en foresterie, ce qui représente moins de 2% des jeunes se dirigeant vers un Cégep. Ceci apparaît dérisoire pour une région à vocation forestière comme celle de Mont-Laurier où environ 15% de la population active, oeuvrant dans les secteurs primaire et secondaire, travaille en forêt et dans la transformation du bois, et où 31% des jeunes inscrits en formation professionnelle sont en foresterie.

Le projet de centre intégré de formation viendra compléter la formation offerte en foresterie, permettra la continuité après le secondaire pour ceux qui ont besoin de perfectionnement et recyclage tout en améliorant l'utilisation des ressources disponibles au pavillon collégial. La complémentarité du réseau régional s'en trouvera grandement améliorée et l'accessibilité par le fait même.

Le réseau provincial

Nous limiterons ici notre examen du réseau provincial aux institutions dispensant de l'enseignement en foresterie.

Au niveau secondaire régulier, seize commissions scolaires offrent une formation en foresterie; leur répartition couvre l'ensemble du territoire du Québec (3). Le cours de garde-forestier est dispensé dans treize des seize institutions énumérées, celui d'agent de conservation dans cinq sur seize. Il est à rappeler que la Commission scolaire Pierre-Neveu a innové au Québec lors de la mise en place de ces deux programmes.

---

(3) Voir à cet effet le tableau no 2 de l'annexe IX.

Quant au secondaire-éducation des adultes, on retrouve trente-quatre institutions ayant dispensé la formation professionnelle en foresterie pendant les neuf dernières années. Pour les trois dernières années, de douze à treize commissions scolaires ont offert de la formation dans le domaine.

La Commission scolaire Pierre-Neveu s'est taillé une place importante dans l'enseignement de la foresterie pendant les dix dernières années. Ainsi, selon des données obtenues du centre d'Emploi et Immigration Canada de Mont-Laurier, la Commission scolaire Pierre-Neveu a dispensé au-delà de 37 000 jours/élève de formation à temps plein en foresterie (4), au niveau de l'éducation des adultes, au cours des neuf dernières années.

Pendant cette période, la part de la Commission scolaire Pierre-Neveu représente 12% de la formation en foresterie dispensée au niveau secondaire et collégial, seules les Commissions scolaires Chauveau et Louis-Hémon occupaient plus de place avec 17.3% et 14.2% respectivement.

En 1983-1984, la part de la Commission scolaire Pierre-Neveu passait à 28% avec l'abandon du cours de garde-forestier (secteur éducation des adultes) à la Commission scolaire Chauveau; Louis-Hémon occupait cette année-là la deuxième position avec 28%. Ainsi ces deux institutions dispensent maintenant plus de 50% de formation professionnelle en foresterie offerte aux adultes.

La Commission scolaire Pierre-Neveu occupe donc une place des plus importantes dans le réseau québécois pour ce qui est de la formation en foresterie.

Du côté collégial, dix Cégeps consacrent des efforts à l'enseignement en foresterie (programmes du groupe 190) ou en sciences naturelles (pro-

---

(4) Voir à l'annexe IV la liste des cours en foresterie.

grammes du groupe 145). La distribution géographique de ces institutions est précisée au tableau no 4 de l'annexe IX. Quant à l'éducation des adultes, cinq collèges offrent des formations reliées à la foresterie, le plus près étant à Rouyn-Noranda. L'ouest du Québec apparaît des plus dépourvu en termes d'accessibilité à la formation collégiale en foresterie, tant au régulier qu'à l'éducation des adultes. Un coup d'oeil à la première carte de l'annexe X permet de visualiser la position de Mont-Laurier par rapport à la distribution des institutions d'enseignement collégial. Sur sept collèges offrant des cours en foresterie, cinq sont situés dans l'est du Québec et le Saguenay, c'est-à-dire à Ste-Foy, Chicoutimi, Haute-Rive, Rimouski et Gaspé. Aucun n'a une vocation orientée vers les feuillus et leur utilisation. Le projet de centre spécialisé dans la région de Mont-Laurier veut combler ce vide. La complémentarité du réseau provincial s'en trouvera grandement améliorée.

5.4 - Conclusion

Par la poursuite des objectifs énumérés à la section 5.2, la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme entendent relever les défis de la société québécoise en termes de contribution au développement régional, de réponse aux besoins de la population pour des formations qualifiantes et aussi en termes d'accessibilité et de complémentarité du réseau d'enseignement.

Nous croyons que les éléments développés dans ce chapitre démontrent bien la pertinence du projet qui nous apparaît une nécessité régionale ainsi qu'un facteur de complémentarité du réseau québécois d'enseignement des plus opportuns.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Le projet de centre intégré de formation en foresterie dans la région de Mont-Laurier est né de trois réalités complémentaires: la collaboration et la concertation entre le CEGEP de St-Jérôme et la Commission scolaire Pierre-Neveu, la tradition d'implication dans le milieu du CEGEP et de l'orientation de la Commission scolaire Pierre-Neveu vers la formation en foresterie. L'examen des divers éléments présentés dans ce document a permis de faire ressortir les avantages et les potentialités propres à la région et favorables à la réalisation du projet. Nous résumerons ici ces éléments.

La vocation économique et industrielle de la région est définitivement orientée vers le secteur forestier avec tout près de 60% de la main-d'oeuvre des secteurs primaire et secondaire régionaux. De plus les perspectives de développement en sylviculture et transformation du bois, de même que le potentiel récréatif des forêts, laissent entrevoir des progrès significatifs de même que des besoins de main-d'oeuvre qualifiée. Quant aux besoins de formation, ils ont été confirmés par l'enquête effectuée auprès des employeurs. De plus, les perspectives du secteur forestier et l'évolution de la structure occupationnelle pour l'ensemble du Québec indiquent des besoins croissants de formation.

D'autre part, les données présentées sur le réseau d'enseignement régional et provincial démontrent qu'il y a place pour le centre projeté tout spécialement au niveau collégial où les facilités de formation en foresterie sont inexistantes dans la moitié ouest du Québec, exception faite de Rouyn-Noranda. Quant au niveau secondaire, aucune école, sauf Pierre-Neveu, n'offre de formation orientée en fonction de l'exploitation et de l'aménagement des feuillus. L'établissement d'un centre intégré en foresterie à Mont-Laurier permettrait de combler ce vide et faciliterait grandement la continuité entre le secondaire et le collégial dans la région en termes de perfectionnement et de recyclage.

En termes d'expertise et de ressources disponibles, il est aisé de constater, de plus, que le CEGEP de St-Jérôme et la Commission scolaire Pierre-Neveu disposent déjà de la majeure partie des éléments requis.

Il existe un groupe de professeurs spécialisés dans l'enseignement en foresterie à la Commission scolaire, plusieurs modèles de formation ont été développés à date par le Cégep et les ressources en équipement et locaux sont en majeure partie adéquates dans leur état actuel.

Recommandations

A la suite de cette étude, le sous-comité foresterie est en mesure de faire quelques recommandations:

- compte-tenu de l'expertise développée dans la recherche;
- compte-tenu de la vocation forestière, touristique et environnementale de la région socio-économique de Mont-Laurier;
- compte-tenu de la volonté des intervenants régionaux et du Cégep de St-Jérôme et de la Commission scolaire Pierre-Neveu de favoriser le développement dans ces champs d'activités;
- compte-tenu de la reconnaissance de la Commission scolaire Pierre-Neveu comme milieu privilégié de formation en foresterie;
- compte-tenu de la volonté du gouvernement du Québec de voir les réseaux scolaires harmoniser et complémentariser leurs enseignements professionnels (politique S.E.A., carte nationale des programmes de formation professionnelle).

La Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme recommandent au ministère de l'Education du Québec:

1- QUE la région de Mont-Laurier soit confirmée dans son rôle de centre d'excellence en foresterie et environnement pour l'ordre d'enseignement secondaire;

2- QUE la Commission scolaire Pierre-Neveu et le Cégep de St-Jérôme aient le mandat du ministère de l'Education du Québec de mettre sur pied un centre intégré de perfectionnement en foresterie et environnement.

Pour y arriver, le comité conjoint Commission scolaire Pierre-Neveu et Cégep de St-Jérôme déposera aux instances régionales et au ministère de l'Education (C.G.D.P./D.G.E.C./D.G.E.A.), le résultat de sa recherche, la définition d'un modèle, et acheminera les demandes appropriées.

Conclusion générale

L'activité forestière, aménagement, exploitation, récréation et transformation fait de plus en plus appel aux connaissances scientifiques et à la technologie. Le développement de la région de Mont-Laurier n'échappe pas à ce courant. Toute activité économique dynamique, nouvelle ou déjà existante, a besoin de compétences scientifiques et techniques adéquates pour suivre cette orientation. D'où la nécessité d'assurer la présence de moyens de formation adéquate en foresterie comme dans d'autres domaines. Le projet de centre d'excellence en foresterie à Mont-Laurier veut répondre à ce besoin en fonction des ressources régionales et des besoins des entreprises manufacturières.

Ce projet se veut un élément de réponse au concept de développement des régions par les régions mis de l'avant dans le document "Le Choix des Régions" où il est dit que:

> "...le développement des régions doit être le reflet des préoccupations économiques, sociales, culturelles, éducatives et politiques des communautés";
>
> "...le développement doit se fonder sur les dynamismes locaux".

C'est dans cette optique que le projet est né, le but étant de développer une expertise régionale portant sur la ressource forestière, la transformation du bois et les activités récréatives en forêt. Cette orientation vers le développement des activités reliées à la forêt rejoint d'ailleurs un choix déjà arrêté par le gouvernement du Québec; la présence de Rexfor à Mont-Laurier en fait foi.

Enfin, le projet se veut une réponse au défi du virage technologique pour le secteur forestier. La formation d'une main-d'oeuvre qualifiée apte à participer au développement et la réalisation de travaux de recherche appliquée autant que d'activités de transfert de connaissance vers les entreprises du secteur constituent les deux éléments de réponse à ce défi.

ANNEXE I

CONTEXTE FORESTIER GLOBAL

ET PROBLEMATIQUE

ANNEXE I - CONTEXTE FORESTIER GLOBAL ET PROBLEMATIQUE

1 - Contexte forestier global du projet

Le projet de centre intégré de formation en foresterie dans la région de Mont-Laurier s'inscrit dans un contexte bien défini que nous allons esquisser ici, en rappelant les grandes caractéristiques du secteur forestier québécois.

Importance de la forêt au Québec

La forêt au Québec occupe 733 056 km2 pour un volume total de 4 116 246 000 m3 dont 25% est en feuillus. La disponibilité annuelle pour la décennie 1980-1990 est de 51 514 000 m3 dont 14 400 000 m3 de feuillus, soit 28%.

En 1980 il existait en forêt au Québec, 11 575 emplois, 29 213 dans l'industrie du bois (groupe 8) et 43 556 dans l'industrie des pâtes et papiers (1). Le tableau no 1 à l'annexe II présente un ensemble d'indicateurs économiques situant l'importance du secteur forestier dans l'économie québécoise. On y voit que le secteur forestier regroupe 3.2% des emplois totaux du Québec en 1980, 3.9% des salaires et 4.8% de la valeur ajoutée (2).

Au total on relève près de 85 000 emplois directs et 160 000 emplois indirects qui dépendent de l'industrie forestière au Québec, c'est-à-dire environ un emploi sur dix (3).

Ajoutons à ceci que la valeur des livraisons de produits forestiers dépasse les sept milliards de dollars sans compter que la chasse et

---

(1) Le secteur forestier - recherche et développement - M.E.R., Québec, août 1983.

(2) Ressources et industries forestières - portrait statistique, Edition 1983. M.E.R., février 1983.

(3) Voir note (1).

la pêche ont un impact économique s'élevant à tout près de 500 000 000 de dollars (en 1980) (4) avec un québécois sur cinq s'adonnant à la pêche et 390 000 chasseurs.

Importance de la forêt feuillue

Pour l'ensemble du Québec, les forêts feuillues représentent 25% du volume marchand brut (contenu) total et 28% des disponibilités. Cependant la moitié ouest du Québec, c'est-à-dire les régions de Trois-Rivières, Estrie, Montréal, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue, représente à elle-seule, en feuillus, 18% des disponibilités totales et 64% des disponibilités en feuillus (5).

Ainsi les cinq régions énumérées ci-dessus regroupent la majeure partie des peuplements mélangés et feuillus du Québec méridional, ceci à l'intérieur d'un rayon d'à peine plus de 300 milles; à ce effet voir la carte no 2 de l'annexe X.

La large portion de territoire ici en cause est caractérisée par la présence de trois grands domaines climaciques marqués par la dominance des feuillus (6); il s'agit de l'érablière à bouleau jaune, l'érablière laurentienne et l'érablière à caryers. La carte no 2 de l'annexe X montre bien la localisation et l'étendue de ces trois domaines climaciques de la végétation forestière du Québec. On y trouve, en effet, 9 287 000 mètres cubes de feuillus incluant les volumes de bouleau à papier disséminés à travers les résineux d'Abitibi.

Si on s'entend pour considérer la possibilité annuelle en résineux comme presqu'entièrement engagée, ce n'est pas le cas pour les feuillus.

---

(4) Voir note (1) page 57.

(5) Voir note (1) page 57.

(6) Erable à sucre, bouleau jaune, bouleau à papier et tremble, principalement.

De fait, seulement 3 914 000 des 14 400 000 mètres cubes disponibles ont été récoltés en 1981-82, pour un pourcentage d'à peine 27% de la possibilité. On peut dès lors avancer que la principale source de matière ligneuse encore disponible au Québec se trouve dans les forêts feuillues. Le groupe de travail sur la recherche et le développement a retenu cet aspect de la problématique et en déduit des orientations pour la recherche afin de favoriser la mise en place de moyens d'utilisation. Le groupe rapporte même des prévisions d'augmentation de la demande en fibre feuillue de l'ordre de 60% d'ici l'an 2000, au niveau mondial.

Il existe donc, à côté des résineux, un potentiel actuel important du côté des feuillus; potentiel qui demande à être favorisé et étudié afin d'en tirer des opportunités de développement des plus précieuses. De plus, les vastes étendues feuillues du Québec méridional offrent des possibilités des plus intéressantes pour des utilisations telles que la récréation en forêt, la chasse et la pêche. Le caractère particulier de ces forêts, ainsi que leur proximité des grands centres urbains, représentent un attrait particulier pour les amateurs de nature. La polyvalence prend ici tout son sens tant en termes de caractéristiques du milieu qu'en termes d'utilisation.

LE SECTEUR FORESTIER DANS L'ECONOMIE QUEBECOISE

Indicateurs économiques	EMPLOIS	SALAIRES (000 $)	VALEURS LIVRAISONS (000 $)	VALEUR AJOUTEE (000 $)
A Exploitation forestière	11 575	221 552	695 183	347 611
B Industrie du bois (groupe 08)	29 213	428 664	1 691 882	754 954
C Ind. papier (groupe 10)	43 556	889 051	4 846 927	2 150 572
D Activité manufacturière totale	527 925	8 827 000	50 068 186	19 175 706
E Activité économique totale	2 667 000	39 861 000	n.d.	67 792 400
Industrie du bois/ Activité manufacturière totale (B/D)	5.5%	4.9%	3.4%	3.9%
Ind. du papier, activités connexes/ Activité manufacturière totale (C/D)	8.3%	10.1%	9.7%	11.2%
Secteur forestier/ Activité économique totale (A + B + C)/E	3.2%	3.9%	----	4.8%
Activité manufacturière/ Activité économique totale (D/E)	19.8%	22.1%	----	28.3%

Source: Statistique-Canada - M.E.R., Québec.

2 - Problématique du secteur forestier

Au Canada et au Québec

Dans une déclaration faite en 1983, "La forêt canadienne en danger" (7), le Conseil des sciences du Canada fait état du piètre état des forêts canadiennes suite à une longue période où on a considéré la forêt surtout "...comme une ressource à exploiter sans aménagement" et où on "...comptait plus sur la régénération naturelle que sur l'utilisation des techniques scientifiques d'aménagement forestier".

On parle de plus en plus de pénuries de matière première ici et là au Canada, de même qu'au Québec. Au Service canadien des forêts, on fait état (8) pour le Québec, de rareté économique de bois et de situation difficile dans cinq ou six régions administratives "...si des mesures importantes ne sont pas prises rapidement pour remettre en production des territoires forestiers productifs". Le groupe de travail sur la recherche et le développement du secteur forestier au Québec (9) donne plus de précisions sur la problématique. On fait état du:

- manque de connaissance de la forêt;
- sous-aménagement;
- difficultés d'approvisionnement;
- sur-exploitation des résineux;
- insuffisance de bois de qualité;
- sous-utilisation de certaines essences.

---

(7) Déclaration du Conseil des sciences du Canada - "La forêt canadienne en danger", mars 1983.

(8) La situation forestière au Québec. Normand Lafrenière, directeur du programme "développement forestier", Sc.F; dans la revue Milieu, d'Environnement Canada.

(9) Le secteur forestier - recherche et développement, M.E.R., Québec août 1983.

Si on ajoute à ces sombres constatations les prévisions d'augmentation de 2.1% par année de la demande mondiale en résineux (10), on comprendra d'évidence la nécessité d'agir. D'ailleurs le gouvernement du Québec a annoncé à la fin de 1983 "l'Opération Reboisement" (11), qui vise à tripler la production de plants pour le reboisement (de 65 à 300 millions de plants); de même le gouvernement fédéral, en 1982, a mis de l'avant son "Plan sommaire de renouvellement forestier" (12) qui veut doubler les efforts de reboisement et de traitement sylvicoles, le budget passant de 300 à 650 millions de dollars. Ces prises de position font entrevoir des possibilités importantes de développement des activités en forêt.

Dans Le secteur forestier - recherche et développement, on rappelle que:

> "l'excédent de la demande de matière ligneuse sur l'offre fait voir la nécessité de mise en place de travaux d'aménagement pour élargir la marge de manoeuvre".

Considérant la rareté de matière première de qualité et l'impossibilité de croissance à court terme, on ajoute:

> "...c'est vers les forêts du Québec méridional, composées en majeure partie de feuillus impropres au sciage conventionnel ou de résineux de faible diamètre qu'il faudra se tourner dans l'avenir".

Ceci nous ramène aux forêts feuillues en général et à celle du territoire de la M.R.C. Antoine-Labelle en particulier.

---

(10) Voir note (1) page 57.

(11) "Opération Reboisement": assurer l'avenir des régions en créant de l'emploi aujourd'hui. Gouvernement du Québec, nov. 1983.

(12) "Plan sommaire de renouvellement forestier" - Enoncé de politique. Environnement Canada, sept. 1982.

ANNEXE II

DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

ANNEXE II - DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

Tableau no 1

POPULATION - MAIN-D'OEUVRE - EMPLOIS - C.E.C. MONT-LAURIER

	Nombre	%
Population totale	29 897	
hommes	15 345	51.3
femmes	14 370	48.7
Population active totale	12 310	
20-29 ans	3 205	26.0
Taux de chômage total	2 095	17.0
hommes	1 240	16.2
femmes	845	18.2

Source: Recensement 1981

Tableau no 2

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE

	C.E.C. Mont-Laurier		Outaouais		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population active totale	12 235	100.0	129 275	100.0	3 051 045	100.0
Act. écono. sans objet	430	3.5	4 350	3.4	87 725	2.9
Toutes activités économiques	11 805	96.5	124 >20	96.6	2 963 320	97.1
Industries primaires	1 610	13.2	6 245	4.8	137 645	4.5
Industries manufacturières	1 505	12.3	14 980	11.6	664 050	21.8
Bâtiments et travaux publics	690	5.6	7 770	6.0	154 350	5.1
Transport, communications	745	6.1	8 750	6.8	242 295	7.9
Commerce	1 910	15.6	17 645	13.7	487 255	16.0
Fiannces, assurances, immobil.	360	2.9	5 030	3.9	150 225	4.9
Services socio-cult., comm.	3 965	32.4	38 735	30.0	904 985	29.7
Administration publique	1 025	8.4	25 795	20.0	222 510	7.3

Source: Recensement 1981

Tableau no 3

EMPLOIS DIRECTS - FORETS ET USINES DES GROUPES 8 ET 9

	Région de Mont-Laurier			Nord de Montréal			Outaouais *		
Industries	En forêt (1)	En usine (2)	Total	En forêt (1)	En usine (1)	Total	En forêt (1)	En usine (1)	Total
Sciage		265							
Déroulage		404		885	3 425			2 020	
Autres industries du bois (gr. 8 & 9)	1 000	169					2 500		
Pâtes et Papiers		---							
TOTAL	1 000	838	1 838	885	3 425	4 310	2 500	2 020	4 520

Source: (1) Recensement de 1981

(2) Bureau du fichier central des entreprises, min. Consomm., Coop. & Inst. financ., 1981

CIDEL, 1982

* Les chiffres pour la région de Mont-Laurier sont inclus ici.

Tableau no 4

ENTREPRISES DE TRANSFORMATION PRIMAIRES DU BOIS COMPRISES ENTRE MANIWAKI ET ST-JOVITE AVEC APPROVISIONNEMENT SUR LES FORÊTS PUBLIQUES

ENTREPRISES	LOCALISATION	TYPE	NOMBRE D'EMPLOIS RAPPORTES
* Produits forestiers Bellerive	Mont-Laurier	Contreplaq.	180
Ka'n'enda Inc.	Mont-Laurier	Sciage	70
A. Bacman Inc.	L'Annonciation	Sciage	(1)
Maisons de Pièces Bondu Inc.	Mont-Laurier	Sciage	(1)
H.Bondu Inc.	Lac-du-Cerf	Sciage	10
Cie Pâtes et Papiers Thurso	Notre-Dame de Pontmain	Sciage	14
Les Entreprises Julien Inc.	Notre-Dame du Laus	Sciage	20
* Max. Meilleur & Fils Ltée (2)	L'Annonciation	Sciage	5
* Sogefor (2)	Ferme-Neuve	Sciage	30
* Scierie Meilleur Inc.	Lac-des-Iles	Panneaux	120
* Scierie Grand-Remous Inc. (2)	Ste-Anne-du-Lac	Sciage	18
Produits forestiers Maniwaki	Grand-Remous	Sciage	130
Scierie Maniwaki	Maniwaki	Déroulage	54
** Bois Omega Ltée (2)	Maniwaki	Sciage	60
** J.A. Dufour Inc. (2)	Lac Carré	Sciage	
** Forget & Fils (2)	St-Faustin	Sciage	
** Produits forestiers B & B (2)	St-Jovite	Sciage	175
** Bergeron & Fils (2)	La Minerve	Sciage	
	Labelle	Sciage	

Source: Les entreprises consultées - Répertoire des Entreprises manufacturières, région Outaouais, 1984 CIDEL.
TOTAL: 19 usines et 886 emplois

(1) Fermées actuellement
* Ces entreprises ont été rencontrées pour l'enquête sur les besoins de formation.
** Les informations pour ces entreprises dans le cadre de l'enquête sur les besoins ont été obtenues de l'Association des Scieries de la Rouge Inc.

ANNEXE III

COUP D'OEIL SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES FORESTIERS DU QUEBEC *

* Source: Le secteur forestier - recherche et développement - M.E.R., 1983.

ANNEXE III - COUP D'OEIL SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES FORESTIERS AU QUEBEC

ZONE 1 - Forêt nordique marginale

Forêt mûre d'épinette noire, composée majoritairement de peuplements à faible volume par hectare (< 85 m3) et faible diamètre moyen (>9 tiges /m3); zone de bois à pâte; sérieux problèmes de régénération après coupe à blanc; coût élevé du bois.

ZONE 2 - Abitibi

Forêt mûre d'épinette noire et de pin gris, largement parsemée de terrains improductifs (40% ou plus); forte surexploitation des bois propres au sciage (au moins deux fois la possibilité). Fréquents problèmes de régénération.

ZONE 3a - Lac Saint-Jean

Forêt mûre et continue d'épinette noire et de sapins. Surexploitation du bois propre au sciage (entre 1,5 et 2 fois la possibilité).

ZONE 3b - Côte-Nord

Forêt mûre et continue d'épinette noire et de sapins. Récolte inférieure à la possibilité (environ 70%).

ZONE 4a - Centre du Québec

Forêt jeune où dominent le sapin et l'épinette blanche. Forte présence de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette. Fréquente invasion de bouleaux et de trembles après coupe; régénération trop dense en sapins, d'où peuplements mûrs de faible diamètre moyen.

ZONE 4b - Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Forêt jeune et mûre à dominance de sapins en forêt publique et à dominance de sapins, bouleaux et trembles en forêt privée. Forte surexploitation des bois résineux propres au sciage (environ deux fois la possibilité). Epidémie sévère de tordeuse, aucun programme de pulvérisation en forêt privée. Problèmes de régénération dans les peuplements de bonne qualité (classe 1).

ZONE 5 - Gatineau, Témiscamingue, Joliette, Québec

Forêt mûre et jeune à prédominance de peuplements mélangés et de feuillus. Sérieux dommages causés aux résineux par la tordeuse; bois irrécupérables. Liquidation des bois feuillus de qualité et du pin blanc.

ZONE 6a - Nord de Montréal

Forêt mélangée jeune. Problèmes à peu près similaires à ceux de la zone 5.

ZONE 6b - Beauce, Estrie

Zone à dominance de forêts privées, formée de peuplements mélangés et de feuillus jeunes et mûrs. Infestation sévère de tordeuse en Beauce, aucun programme de pulvérisation. Forêt fortement dégradée dans l'ensemble.

ZONE 7 - Plaine du Saint-Laurent

Zone où dominent l'agriculture et le boisé de ferme. Problèmes de reboisement de terrains agricoles abandonnés.

Voir carte ci-après.

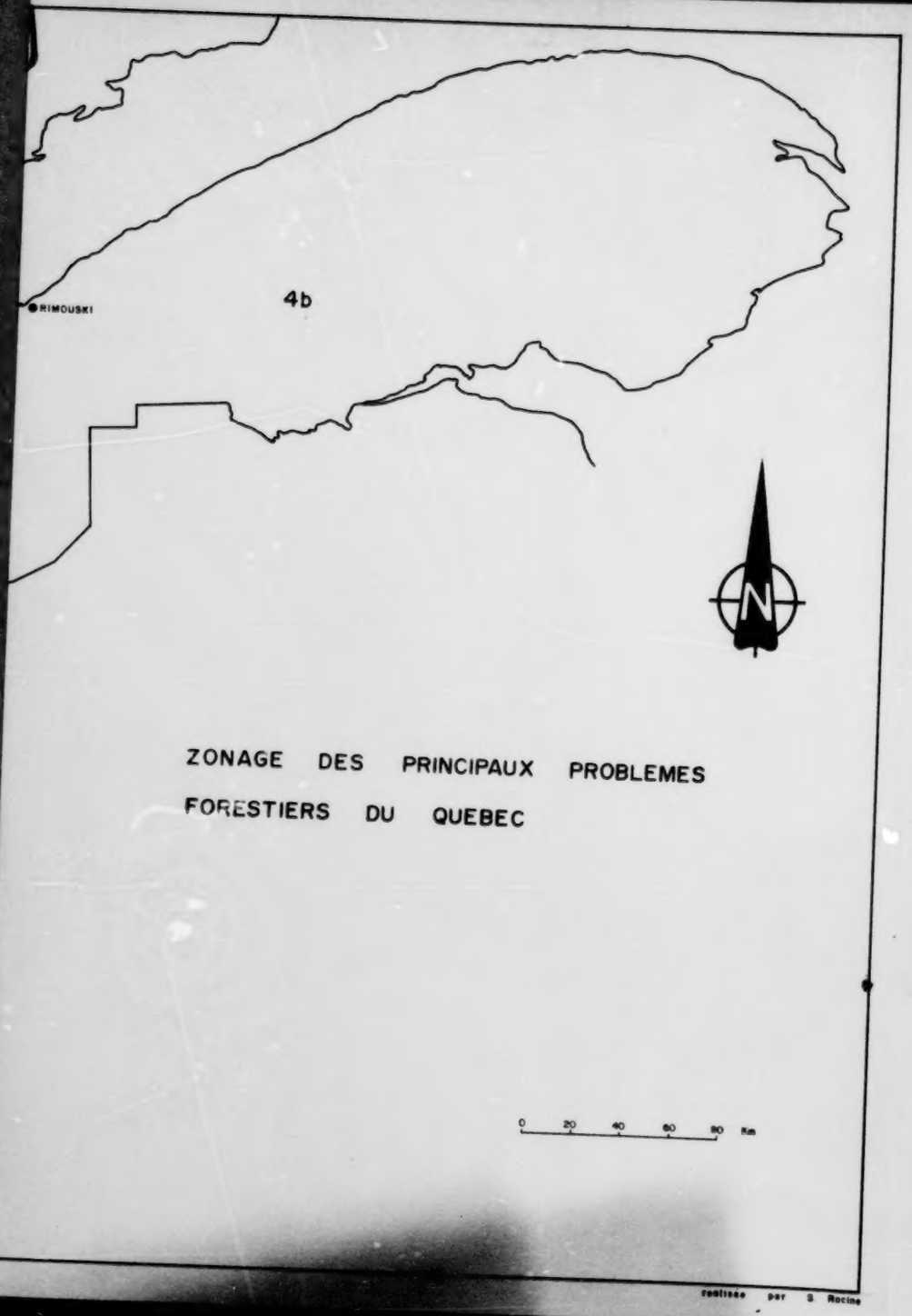

ZONAGE DES PRINCIPAUX PROBLEMES FORESTIERS DU QUEBEC

réalisée par S. Racine

ANNEXE IV

DONNEES SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

EN FORET

ANNEXE IV - DONNEES SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE EN FORET

La région regroupe 71 pourvoiries dont la moitié sont à droits exclusifs (1). Mentionnons que ce secteur génère environ 284 emplois selon une évaluation faite par le Comité intermunicipal de développement économique de Labelle Inc. (CIDEL) au début de 1984. D'autre part, on trouve dans la région huit zones d'exploitation contrôlées (zec) donnant de l'emploi à plus de trente personnes (2). La proportion de la clientèle de la zec Petawaga provenant de l'extérieur de la M.R.C. s'élevait à 75.6% en 1983; cet exemple montre l'attrait des lacs et forêts de la M.R.C. auprès des amateurs de nature hors région. Les pourvoyeurs opèrent 642 camps pour 3 200 places disponibles. CIDEL (3) évalue à plus de 4 millions de dollars le chiffre d'affaires annuel potentiel des pourvoiries du territoire.

A titre d'exemple, les tableaux nos 4, 5 et 6 présentent quelques statistiques pour la zec Petawaga, statistiques relatives à la fréquentation et aux activités de chasse, de pêche ainsi que de récréation. On y voit, entre autres, qu'en 1983 la fréquentation s'est élevée à 19 414 jours, que 13 380 poissons ont été capturés et 64 orignaux abattus. La villégiature (ou récréation en forêt) représentait 6 487 jours/fréquentation, soit 33.4% de la fréquentation totale.

La présence des sept autres régions d'exploitation contrôlées semblables ajoutées au 3 200 places disponibles chez les pourvoyeurs de la région, montre bien l'importance de ce secteur d'activités pour les résidents de la région et encore plus pour les visiteurs de l'extérieur (4) (5). Ajoutons la présence de parcs et réserves fauniques environnant la M.R.C. Antoine-Labelle, dont le parc Papineau-Labelle et le parc de La Vérendrye (6).

---

(3) Voir l'annexe III, page 68.

(4) Voir l'annexe III, tableau no 2 pour ce qui est des pourvoyeurs.

(5) Pour la seule zec Petawaga, 75.6% des utilisateurs en 1983 provenaient de l'extérieur de la région. Voir l'annexe III, tableau no 5.

(6) Voir l'annexe III, tableau no 7, pour une liste complète.

La M.R.C. Antoine-Labelle, avec le reste de l'Outaouais, abritait, en 1981, 25 000 chevreuils en plus de 6 600 orignaux (dans les seuls parcs La Vérendrye et réserve Papineau-Labelle). En 1982, la région de l'Outaouais fournissait 34% de la récolte d'orignaux et 42% de la récolte de chevreuils (7). Quant à la pêche, plus difficile à quantifier, on s'entend dans la région pour avancer qu'elle occupe plus de place que la chasse en termes de fréquentation des forêts.

---

(7) Ministère Loisirs, Chasse et Pêche, région de Mont-Laurier.

Tableau no 1

EVALUATION DES VISITEURS ET VACANCIERS ET RESIDENTS PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA M.R.C. ANTOINE-LABELLE ANNUELLEMENT

Population du comté Labelle	- Résidents 1980	33 332
	- Non-résidents estimé 1981	35 000
	TOTAL	66 332
Maisons unifamiliales - Comté Labelle 1981		6 651
Maisons multifamiliales - Comté Labelle 1981		529
	SOUS-TOTAL	7 180
Chalets d'été - Comté Labelle 1981		11 108
	GRAND-TOTAL	18 288

On estime dans le schéma d'aménagement à 3,06 la moyenne d'habitants par logement.

18 288 x 3,06 = personnes potentielles	55 961

Statistiques de nombre de visiteurs enregistrés au kiosque touristique de Mont-Laurier.

1981	1982	1983
8 555	9 248	9 751
	PERSONNES POTENTIELLES	55 961
	VISITEURS *	9 751
	TOTAL	65 712

Source: CIDEL, 1984

* Personnes qui se sont présentées au kiosque d'informations touristiques.

Tableau no 2

PROVENANCE DE LA CLIENTELE DES POURVOIRIES SITUEES DANS LA M.R.C. ANTOINE-LABELLE

D'après un recensement téléphonique du CIDEL Inc., fait en avril 1984, auprès de vingt-sept (27) pourvoyeurs sur un total de trente-cinq (35) situés dans le nord de la Gatineau, nord de la Lièvre, Baskatong, il appert que:

63,51% de la clientèle provient de la région de Montréal;
10,58% de la clientèle provient de la région de Hull-Ottawa;
2,46% de la clientèle provient de la région Ontario;
23,97% de la clientèle provient de la région U.S.A.

68,59% de la clientèle emprunte la route d'accès 117;
30,88% de la clientèle emprunte la route d'accès 105.

Il est à noter que la majeure partie de la clientèle américaine emprunte la route 105 en provenance de Hull-Ottawa.

Source: CIDEL 1984

IMPORTANCE DES POURVOIRIES DE LA M.R.C. ANTOINE-LABELLE

Nombre de pourvoyeurs	71
Nombre de camps	642
Nombre de places disponibles	3 200
Prix moyen "chasse, pêche"	26,18 $
Chiffre d'affaires protentiel	4 092 982,00 $

N.B.: Le chiffre 4 092 982,00 $ a été obtenu à la suite de calculs individuels des pourvoyeurs.

Source: CIDEL Inc. 1984

Cette analyse du potentiel économique des pourvoyeurs de la M.R.C. Antoine-Labelle ne se veut pas exhaustive, par contre elle donne une indication générale et conservatrice des retombées économiques potentielles. La méthode d'analyse employée est simple: on considère, suivant l'aveu des pourvoyeurs eux-mêmes, qu'au printemps, au début de la pêche, qu'à l'été, durant les vacances de la construction, et qu'à l'automne, durant la chasse, il est impossible de faire des réservations, car toutes les places sont occupées et réservées depuis plusieurs mois.

Donc, si l'on calcule 42 jours/année de réservations certaines, multiplié par le nombre de places disponibles, et ensuite par le prix moyen suivant le plan américain et la saison de chasse et de pêche, il faut donc voir le 4 092 982,00 $ comme étant un chiffre très conservateur.

Maintenant, si l'on essaie d'avoir le nombre d'emplois reliés à cette industrie touristique, il faut penser que 4 personnes par pourvoiries est le nombre minimum moyen requis pour un bon fonctionnement, ce qui comprend souvent les propriétaires en plus de 2 emplois comme guide et homme de maintenance. On obtient un total de 284 emplois directs.

En terminant, cette analyse n'est qu'un portrait de ce que peut représenter les pourvoiries pour notre région et on peut facilement penser que les retombées économiques sont beaucoup plus importantes, incluant les retombées indirectes.

Source: CIDEL Inc., 1984

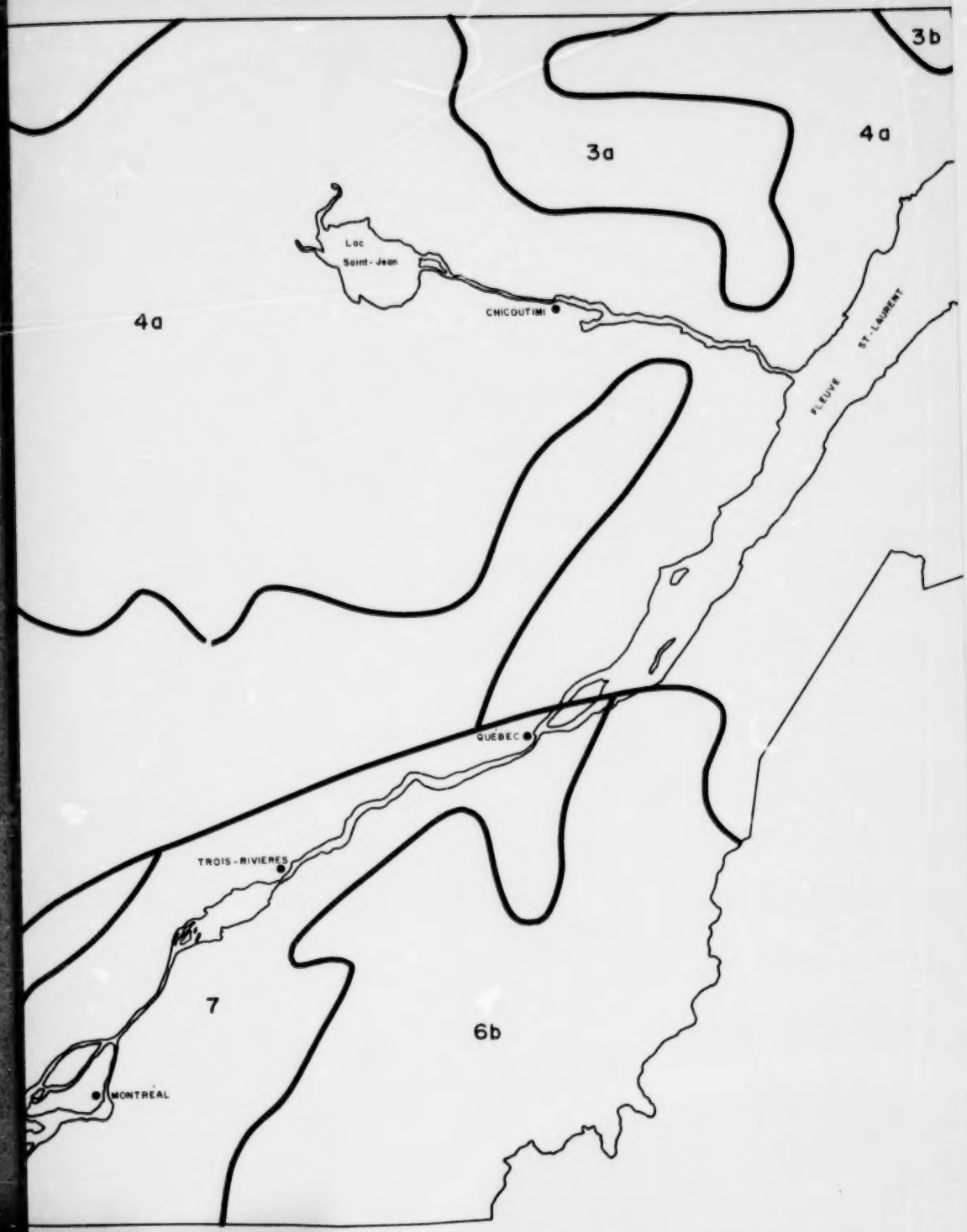
3b
4a
3a
Lac
Saint-Jean
CHICOUTIMI
4a
FLEUVE ST-LAURENT
QUEBEC
TROIS-RIVIERES
7
6b
MONTREAL

MUNICIPALE DE COMTE D'ANTOINE-LABELLE
Aménagement du territoire, juin 1984

Tableau no 3

ZONES D'EXPLOITATION CONTROLEE

M.R.C. ANTOINE-LABELLE ET ENVIRONS IMMEDIATS

ZEC	LOCALISATION
LeSueur 782 km2	A 40 km au nord de Ferme-Neuve, via Ferme-Neuve Ste-Anne-du-Lac ou La Vérendrye
Maison-de-Pierre 809 km2	Comté de Labelle: cantons Mousseau, Castelnau, Franchère, French et Daillon, via l'Ascension ou Chute St-Philippe
Mazana 737 km2	Comté de Labelle, via Chute St-Philippe ou route de Parent
Mitchinamécus 872 km2	A environ 15 km de Ste-Anne-du-Lac, via Ste-Anne-du-Lac ou Mont St-Michel
Normandie 961 km2	Au nord-est de Ste-Anne-du-Lac, via Mont St-Michel
Petawaga 1 186 km2	A 80 km au nord-ouest de Mont-Laurier, via chemin Lépine par La Vérendrye ou Mont-Laurier et Ferme-Neuve.

Source: Zec 1981, ministère Loisirs,Chasse et Pêche

Tableau no 4

FREQUENTATION DETAILLEE - ZEC PETAWAGA, 1982

Type de fréquentation	Nombre de jours-fréquentation	
	Nombre	%
Pêche	6 897	35.5
Chasse	6 030	31.1
Villégiature	6 487	33.4
TOTAL	19 414	

Tableau no 5

REGION D'APPARTENANCE DES PECHEURS ET DES CHASSEURS POUR LA ZEC PETAWAGA, 1982

REGION	NOMBRE DE PERSONNES	%
Mont-Laurier	640	24,4
Maniwaki	111	4,2
Hull	153	5,8
Laurentides	325	12,4
Montréal	1 172	44,6
Autres régions du Québec	152	5,8
Non-résidents	73	2,8
Indéterminé	8	

Tableau no 6

TAUX D'EXPLOITATION DES ORIGNAUX DEPUIS 1978 - ZEC Petawaga, 1982

ANNEE	EFFORT DE CHASSE (jour/chas./ orignal)	DENSITE ESTIMEE (orignal/ km2)	POPULATION A L'AUTOMNE (nombre d'orignaux)	ORIGNAUX ABATTUS (nombre)	TAUX D'EXPLOITATION (%)
1978	94	0,14	283	117	41
1979	62	0,21	310	61	20
1980	69	0,19	289	64	22
1981	66	0,20	299	62	21
1982	35	0,30	442	86	20
1983	61	0,22	325	64	20

Tableau no 7

PARCS ET RESERVES DU QUEBEC

M.R.C. ANTOINE-LABELLE ET ENVIRONS IMMEDIATS

PARCS OU RESERVES	LOCALISATION
Réserve Chute St-Philippe *	A Chute St-Philippe.
Réserve faunique de La Vérendrye	A 69 km au nord-ouest de Mont-Laurier.
Réserve faunique de Papineau-Labelle	Comté de Labelle, via Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Kiamika, Lac Nominingue ou La Minerve.
Réserve faunique Rouge-Matawin et parc du Mont-Tremblant	A l'est du comté de Lavelle, via l'Ascension, l'Annonciation, la Macaza ou la Conception.
Réserve faunique de Ste-Véronique	A Turgeon (Ste-Véronique), comté de Labelle.

Sources: Activités et tarifs - parcs et réserves du Québec 1981-82, ministère Loisirs, Chasse et Pêche.

* Le Québec à la carte - ministère des Transports du Québec, 1981.

* * *

ANNEXE V

DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE

ANNEXE V - DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE

Tableau no 1

STRUCTURE OCCUPATIONNELLE - POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE

RECENSEMENT 1981 - SECTEUR FORET

	MONT-LAURIER	OUTAOUAIS	NORD MTL	ESTRIE
Dir. admin. (11) *	5	15	25	20
Trav. sc. natur. (21)	20	65	20	20
Ens., pers. assim. (27)	--	10	--	--
Pers. adm. et trav. assim. (41)	45	85	25	15
Trav. spéc. vente (51)	--	15	10	10
Trav. spéc. serv. (61)	15	50	30	--
Trav. forest., bûch. (75)	705	1 765	625	410
Trav. ind. transf.(81.2)	--	5	15	10
Usineurs et trav. sect. connexes (83)	5	20	10	5
Trav. spéc. fabr. (85)	10	80	20	--
Trav. bâtiment (87)	80	155	30	--
Pers. exploit. des transports (91)	100	200	30	30
Manut. et assim. (93)	10	15	20	5
Autres ouvriers qualifiés et cond. machines (95)	5	10	--	--
TOTAL - tous les grands groupes	1 000	2 500	885	545

* C.C.D.P., i.e. Classification canadienne descriptive des professions.

Tableau no 2

SECTEUR BOIS

	OUTAOUAIS	NORD MTL
Dir. adm. (11)	50	190
Pers. adm. & trav. assim. (41)	75	300
Trav. spéc. vente (51)	15	90
Trav. spéc. serv. (61)	50	25
Trav. forest., bûch.(75)	50	135
Trav. ind. transf.(81.2)	1 210	790
Usineurs et trav. sect. connexes (83)	90	360
Trav. spéc. fabr., montage, répar. (85)	170	885
Trav. bâtiment (87)	65	210
Pers. exploit. transport (91)	35	145
Manut. et assim. (93)	130	165
Autres ouvriers qualifiés et cond. machines (95)	50	15
TOTAL - tous les grands groupes	2 020	3 425

Tableau no 3

EVOLUTION DE CERTAINES PROFESSIONS FORESTIERES ENTRE 1971 ET 1981

PROFESSION Code CCDP *	NOMBRE D'EMPLOIS 1971	1981	% CHANGEMENT	% COEFFICIENT (1) 1971	1981
Technicien des sciences biologiques					
2135	25	285	1040	0,07380	0,49008
Travailleur spécialisé dans les sciences biologiques					
2139	5	260	5100	0,00000	0,65344
Contremaître de travailleurs forestiers					
7510	40	150	275	5,21525	5,69428
Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes					
7516	170	390	129	0,83641	1,82030
Travailleurs spécialisés dans levage, triage et transport de billes					
7517	1035	3240	213	5,09225	15,12252
Contremaître des travailleurs de l'industrie du bois					
8230	5	40	700	0,02460	0,18670
Contremaître de mécaniciens et de réparateurs					
8580	20	75	275	0,09840	0,35006
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles					
8584	280	485	73		
Excavateurs, niveleurs, etc.					
8711	255	715	180	1,37761	2,26371

*C.C.D.P., i.e. Classification canadienne descriptive des professions.

Source: Recensement 1981. Emploi & Immigration Canada.

(1) Par de l'emploi de l'occupation dans l'emploi total de l'industrie.

Tableau no 4

BESOINS DE FORMATION EXPRIMES PAR LES EMPLOYEURS RENCONTRES

	OPERATIONS FORESTIERES	TRANSFORMATION	ORGANISMES GOUVERNEM.
Nb. employeurs contactés	4	6	2
Nb. emplois rapportés	555	730	29 53 *
Besoins de formation dans:	(Nombre d'employeurs ayant exprimé des besoins de formation)		
contremaîtres	3	4	1
voirie	1	-	-
opérateurs de machines	2	1	-
entretien, mécanique	3	-	-
sécurité	1	-	-
bûcherons (feuillus)	2	-	-
trieurs, classeurs, invent.	2	4	-
sciage, classification	-	4	-
mécaniciens d'usine	-	4	-
ouvriers sylvicoles (1)	1	-	1
garde-forestiers	-	-	2

* occasionnels

(1) Un seul employeur en emploit actuellement.

NOTE: Les entreprises rencontrées pour l'enquête sont identifiées au tableau no 4 de l'annexe II, par un ou deux astérisques.

Un exemple du questionnaire utilisé apparaît aux pages suivantes.

QUESTIONNAIRE POUR LES EMPLOYEURS

NOM DE L'ENTREPRISE : _____

ADRESSE: _____

Secteur d'activité : _____

Nombre d'employés: _____

1) PERSONNEL EN PLACE:

Techniciens :_____

Ouvriers spécialisés et autres:_____

2) DANS QUEL(S) DOMAINE(S) VOYEZ-VOUS DES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT ?

	TECHNICIENS	OUVRIERS SPECIALISES
- sylviculture :	_____	_____
- plantation :	_____	_____
- exploitation :	_____	_____
- aménagement :	_____	_____
- autres :	_____	_____

(préciser)

_____

_____

_____

3) LA OU VOUS VOYEZ DES BESOINS DE FORMATION, DE PERFECFECTIONNEMENT QUELLE(S) MODALITE(S) PRIVILEGIEZ-VOUS ?

- cours en entreprise : _____
- cours en institution d'enseignement : _____
- cours mixte (entreprise-institution) : _____
- cours menant à une certification : _____
- autres : _____

4) A QUEL MOMENT DEVRAIENT SE DONNER CES COURS ?

- le jour : _____
- le soir : _____
- sur le temps de travail : _____
- hors du temps de travail : _____
- à quelle période de l'année : _____

5) BESOINS EN PERSONNEL:

court terme:

Techniciens : _____

Ouvriers spécialisés et autres : _____

moyen terme:

techniciens : _____

Ouvrier spécialisés et autres : _____

6) DANS QUEL(S) DOMAINE(S) PREVOYEZ-VOUS DES BESOINS EN PERSONNEL (sylviculture, plantation, exploitation, transformation, autres, etc...)

	TECHNICIENS	OUVRIERS SPECIALISES
- aménagement :	_____	_____
- sylviculture :	_____	_____
- plantation :	_____	_____
- exploitation :	_____	_____
- transformation :	_____	_____
- autres (préciser):	_____	_____

7) COMMENT PREVOYEZ-VOUS COMBLER CES BESOINS ?

Embauche : _____

Perfectionnement du personnel en place: _____

_____

8) AUTRES SUGGESTIONS OU BESOINS CONCERNANT LA FORMATION DU PERSONNEL.

9) VOS PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT A MOYEN TERME.

10) COMMENTAIRES

ANNEXE VI

PRIORITES DE RECHERCHE

RETENUES POUR LE

CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE

ANNEXE VI - PRIORITES DE RECHERCHE RETENUES POUR LE CENTRE DE FORMATION EN FORESTERIE

Recommandations et priorités de recherche extraites du document Le secteur forestier - recherche et développement (1) et retenues pour le centre de formation en foresterie de Mont-Laurier:

Recommandations sur la mise en valeur de la ressource

"Que le territoire forestier à haute productivité, généralement situé dans les zones habitées du Québec, soit l'objet d'une attention prioritaire pour les recherches sur les travaux sylvicoles et l'aménagement des forêts dégradées qu'on y trouve".

- la zone de forêt de banlieu de la région de Mont-Laurier se prêterait à merveille à de telles études.

"Que des recherches soient entreprises en vue de développer des modes et des systèmes d'exploitation en fonction des conditions du milieu, des objectifs d'aménagement et de la protection de l'environnement".

- application de méthodes de coupe expérimentales dans les forêts mélangées et feuillues, particulièrement dans les érablières à bouleau jaune dégradées.

Recommandations sur la transformation de la ressource

"Que des recherches soient entreprises en vue de la production de nouveaux produits comme les composantes de bois dur, les panneaux agglomérés,

---

(1) Le secteur forestier - recherche et développement - M.E.R., 1984.

les composantes lamellées et autres produits capables d'utiliser les bois feuillus excédentaires".

- la région a spécialement besoin de nouveaux débouchés pour sa matière première feuillue de moindre qualité.

"Que des recherches soient entreprises afin d'augmenter le taux de transformation et la productivité des usines existantes utilisant des bois de qualité inférieure soit par de meilleurs modes de transformation ou encore par une meilleure précision au débitage".

- les usines existantes comme lieu d'expérimentation, en relation avec Forintek Canada situé à Ottawa.

ANNEXE VII

DONNEES SUR L'EXPERTISE ET LES RESSOURCES DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

ANNEXE VII - DONNEES SUR L'EXPERTISE ET LES RESSOURCES DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

1 - LES ENERGIES INVESTIES DANS CE SECTEUR

Cours de garde-forestier

Rappelons aux principaux intéressés que le premier cours, de niveau secondaire en foresterie, fut dispensé à l'Ecole de métiers de Mont-Laurier vers les années 1966-1967. Ce cours préparé par l'Ecole, en collaboration avec la C.I.P. de Maniwaki et la Cie James MacLaren de Mont-Laurier, fut autorisé à titre de programme-pilote et, quelques années plus tard, il était reconnu au niveau provincial sous le nom de "garde-forestier". Au début, deux écoles étaient autorisées à dispenser son enseignement, soit l'Ecole de métiers de La Tuque et l'Ecole de métiers de Mont-Laurier. Aujourd'hui, on le retrouve dans une douzaine de commissions scolaires; permettez-nous de vous dire que nous avons toujours recommandé au ministère de l'Education du Québec une certaine prudence à l'égard de l'augmentation des autorisations accordées pour ce secteur bien particulier d'enseignement; parce qu'après quelques années de rodage, nous étions en mesure de connaître toutes les implications, tant humaines que physiques, en rapport avec ces programmes d'enseignement.

C'est réellement à la suite de l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires régionales, soit vers 1970, que le secteur de la foresterie a pris une expansion insoupçonnée. A la Commission scolaire Pierre-Neveu de Mont-Laurier, le nombre d'élèves a triplé; d'une vingtaine d'élèves qu'il était lors de l'intégration, il a passé à une soixantaine. Depuis ce temps, c'est sensiblement le rythme de croisière de ce secteur faisant exclusion, bien entendu, des élèves inscrits en "agent de conservation de la faune" qui font partie de ce même secteur et dont nous parlerons immédiatement.

Cours agent de conservation de la faune

Dès que la Commission scolaire a constaté le bien fondé de la direction qu'elle avait donnée à son enseignement professionnel par le biais du cours de garde-forestier, c'est-à-dire former de futurs travailleurs nécessaires dans les secteurs d'activités socio-économiques qu'on retrouve dans notre région, les services éducatifs de la Commission ont entrepris d'élaborer, en collaboration avec les principaux agents intéressés, un programme d'études en conservation de la faune. Ce programme présenté au ministère de l'Education du Québec en 1970, à titre de programme-pilote, fut reconnu dès l'année suivante comme un programme régulier faisant partie du secteur de la foresterie.

La popularité, tant de la part des élèves que des employeurs, de ce nouveau programme nous a surpris; en fait, le nombre d'élèves en foresterie a pratiquement doublé dans l'espace de deux ans. Le contingentement dans cette concentration nous obligeait à refuser au-delà de 125 élèves annuellement.

Même si le placement des finissants dans cette concentration est loin d'être ce qu'il était dans le passé, le phénomène de popularité de ce programme auprès des élèves est demeuré le même et l'on continue de refuser à peu près le même nombre d'élèves. Pour se faire une idée de l'envergure des effectifs dans ce secteur, le tableau suivant montre le nombre d'élèves inscrits, pour le tronc commun ainsi que pour chacune des concentrations: notons qu'il y a une légère diminution depuis le début de la récession économique. Les nombres encerclés représentent la moyenne des inscriptions des années 1979-1930 et 1980-1981.

TABLEAU DES INSCRIPTIONS

1983-1984

	Sec.IV	Rég.(Sec.V)	Int.(Sec.V)
Tronc commun	40 (45)	--	--
Garde-forestier	--	10 (18)	12 (20)
Agent de conservation	--	20 (22)	20 (22)

2 - LES RESSOURCES HUMAINES

Etant donné que la foresterie touche plusieurs disciplines, on ne peut dispenser son enseignement de façon convenable sans avoir recours à un bon nombre de personnes spécialisées dans ces différentes disciplines. Ainsi, pour donner l'enseignement de ce secteur dans notre Commission scolaire, nous avons affecté dans ce champ une dizaine de professeurs. Ces professeurs ont pratiquement tous des spécialités différentes et aussi paradoxalement que puisse le paraître, elles s'étendent de l'ingénieur forestier jusqu'au travailleur forestier, en passant évidemment par le technicien forestier.

On peut avancer, sans prétention, que notre personnel enseignant affecté à ce secteur compte plus de 80 années d'expérience en industrie, au-delà de 150 d'expérience d'enseignement et une moyenne de 16 années de scolarité. Il va sans dire que la majorité sont des universitaires.

3 - LES IMMOBILISATIONS

Les années d'expérience que nous avons dans ce domaine nous permettent de dire qu'il est bien difficile de parler de budget d'immobilisation pour l'enseignement de la foresterie en ne regardant pas ce secteur dans son ensemble. Il serait souhaitable et plus à point de parler tout simplement d'immobilisation, quitte à avancer, un peu plus loin, quelques chiffres en rapport avec une organisation déjà existante.

D'abord, nous avons la ferme conviction qu'on ne peut pas dispenser cet enseignement, sans dispenser celui de la mécanique d'automobile, de la mécanique diesel, de la machinerie lourde ainsi que tous les enseignements d'opérateur en rapport avec ces équipements: parce qu'aujourd'hui, dès que l'on parle de foresterie et de son exploitation, on sait pertinemment que cela nécessite l'utilisation de camion, de remorque, de chargeuse, de débusqueuse, de tronçonneuse; somme toute, l'utilisation de machines modernes, et de plus en plus complexes.

A notre avis, une commission scolaire qui a l'intention d'offrir à ses élèves un programme d'études en foresterie, doit développer parallèlement son secteur d'équipement motorisé et cela pour bien des raisons; un exemple: la concurrence qui est de plus en plus grande, oblige les industries forestières à réduire leurs coûts d'exploitation et de production. Alors, elles modernisent leurs équipements et exigent des opérateurs qualifiés, des mécaniciens possédant de solides connaissances en mécanique, hydraulique, électrique, électronique et très bientôt en robotique.

Ainsi, la commission qui développe ces deux secteurs en parallèle fait une utilisation rationnelle de ses investissements en immobilisation et en équipement. Les locaux, les équipements et l'outillage seront utilisés tantôt par les élèves de la foresterie pour poursuivre leurs études en exploitation, en transformation et également comme opérateurs, et en d'autres temps, ils seront utilisés par les élèves du secteur de l'équipement motorisé pour leur entretien et leur réparation. Ce qui réduit d'autant les coûts d'investissement et d'opération dans ces deux secteurs.

Poussée par des coûts de plus en plus lourds à supporter, c'est dans cette perspective que la Commission scolaire Pierre-Neveu a fait un virage vers les années 1975-1976, en accentuant le développement du secteur de l'équipement motorisé. Dans un premier temps, elle ajouta à l'éventail de ses options la concentration "mécanique diesel" et dans un deuxième temps, à la suite d'une entente intervenue entre le Service de l'éducation des adultes et les Services éducatifs de la Commission, il fut possible de dispenser l'enseignement de la machinerie lourde sous tous ses aspects.

Pour ce faire, le ministère de l'Education autorisa à la Commission un budget d'immobilisation au montant de 250 000,00 $ pour l'agrandissement des locaux déjà existants.

Ainsi, en faisant abstraction des bâtisses existantes et nouvelles, les Services éducatifs et le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Pierre-Neveu ont investi une somme d'environ 650 000,00 dollars en équipement et en outillage pour ces deux secteurs, et leur budget d'opération est d'environ 160 000,00 $.

4 - LES RESSOURCES PHYSIQUES

Locaux: la surface de plancher totale est de 1 474 mc, subdivisée en ateliers séparés mais adjacents, comme suit:

- mécanique auto 558 mc
- soudure 261 mc
- machinerie lourde 390 mc
- diesel 265 mc
- laboratoire d'injection
- Deux locaux-classe pour théorie

Tous ces locaux sont pourvus d'équipements modernes et en très bon état d'utilisation.

Exemple:

- 20 moteurs diesel
- pilon sur rail
- oscilloscope
- verins latéraux électriques à cable
- vérificateur de pompe d'injection à essence et diesel
- calibreur de gaz d'échappement à infra-rouge
- une soudeuse TIG
- onze soudeuses SMAW/arc électrique
- dix postes oxyacétyléniques modernes
- oxycoupage automatique
- etc.

Machinerie lourde:

- 1 débusqueuse John Deer 540
- 3 débusqueuses Timberjack 230
- 1 transporteur Volvo
- 1 chargeur sur roues Drott 40
- 1 chargeur sur chenilles Case 860
- 1 tracteur International TD15
- 1 niveleuse Caterpillar N12

5 - LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

La Commission scolaire Pierre-Neveu a fait des efforts constants pour répondre adéquatement aux besoins de l'industrie forestière de notre région et elle croit fermement y avoir réussi; cependant, elle sait qu'il faudra faire un deuxième virage dans un avenir très rapproché avec la venue d'équipement de plus en plus sophistiqué tant en hydraulique, électrique, pneumatique, électonique et en robotique.

Nous avons le pressentiment, qu'à cause des progrès rapides de la mécanisation de l'industrie forestière, nous aurons énormément de difficultés

à suivre convenablement cette évolution et de donner une formation à la hauteur de la technologie de pointe en foresterie proprement dite et en équipement de foresterie.

En conséquence, pour faire partie de ce virage technologique, le Service de l'éducation des adultes, avec les Services éducatifs de la Commission scolaire Pierre-Neveu ont présenté une demande d'agrandissement et de réaménagement de l'atelier de mécanique de machinerie lourde forestière de l'Ecole polyvalente St-Joseph, conformément au cadre relatif à la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Ce projet estimé à 600 000,00 $ est déjà accepté par le ministère de l'Education du Québec et on s'attend à son acceptation définitive de la part du gouvernement fédéral.

Tableau no 1

LISTE DES COURS EN FORESTERIE DONNES PAR
LE SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES DE
LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU
DE 1975-1976 A 1983-1984 INCLUSIVEMENT

EXPLOITATION

* Mécanicien de machinerie lourde forestière "A"
  Contremaître forestier
  Garde-forestier
* Opérateur de machinerie lourde forestière (chargeuse)
* Opérateur de débusqueuse et scie à chaîne
* Opérateur et réparateur de scie mécanique
* Opérateur de machinerie lourde forestière (tronçonneuse)
  Ouvrier sylvicole
  Ouvrier forestier d'exploitation
  Technicien forestier administration et exploitation
  Opérateur de machinerie lourde forestière (tronçonneuse & moissonneuse)
  Sylviculture
  Coordonnation et supervision des opérations forestières
  Foresterie (abattage et tronçonnage)
  Conducteur de camion lourd (bois en longueur)
  Technicien forestier administration et aménagement
  Causes et analyse pour contremaître forestier

RECREATION

* Guide chasse et pêche

---

* Cours offerts en 1983-1984.

ANNEXE VIII

DONNEES SUR LA CLIENTELE SCOLAIRE

ANNEXE VIII - DONNEES SUR LA CLIENTELE SCOLAIRE

Tableau no 1

DONNEES SUR LA CLIENTELE SECONDAIRE REGULIER

Secondaire régulier (C.S.P.N.)	Sept.83	Sept.82	Sept.81	Sept.80	Sept.79
Total des élèves (Sec.I à V)	2362	2404	2536	2676	2832
Total Secondaire V	518	513	551	510	566
professionnel Sec. V	209	254	262	290	253
% prof./total Sec. V	40	50	48	57	45
foresterie Sec. IV	35	28	36	45	39
foresterie Sec. V *	62	72	80	83	89
% for. Sec. V/prof. Sec. V	30	28	31	29	35
Admis au collégial SRAM (1)	170 (2)	184	198	150	171
% admis/total Sec. V	33 (2)	36	36	29	30
Cégep - pavillon Mt-Laurier	115	---	---	---	---

---

* Cours régulier et intensif regroupés

Source: C.S.P.N.

(1) Demande d'admission pour septembre de l'année suivante.

(2) Provisoire

(3) Effectivement inscrits

Tableau no 2

DONNEES SUR LA CLIENTELE SCOLAIRE - EDUCATION DES ADULTES

EDUCATION DES ADULTES	83-84	82-83	81-82	80-81	79-80
Mécanique machinerie lourde et opérateurs (1 cours)	45	32	35	37	34
Voirie forestière (1)	10				
Guide chasse et pêche	17	10	16	18	15

Source: C.E.I.C. - Mont-Laurier

(1) Nouveau cours en 1983-1984.

Tableau no 3

ETUDIANTS EN FORESTERIE AU SECONDAIRE REGULIER ET SECONDAIRE V

PROVENANCE		79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	Toutes
Bas St-Laurent-Gaspésie	01	1	1	-	-	-	2
Saguenay-Lac-St-Jean	02	-	-	-	-	2	2
Québec	03	1	-	1	1	1	4
Trois-Rivières	04	1	3	-	-	1	5
Estrie	05	2	1	2	3	1	9
Laval-Lanaudière	06N	21	23	16	14	8	82
Montréal	06M	30	15	26	18	26	115
Longueuil	06S	8	6	4	-	-	18
Outaouais	07	5	11	18	10	4	48
Abitibi	08	2	5	2	-	4	13
Côte-Nord	09	-	-	-	-	-	--
TOTAL		71	65	69	46	47	298

Source: C.S.P.N.

Tableau no 4 ETUDIANTS EN FORESTERIE AU SECONDAIRE - EDUCATION DES ADULTES

COURS DE MECANIQUE ET OPERATEURS DE MACHINERIE LOURDE

Nombre de stagiaires par région d'origine

DISTRICT	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	TOTAL	%
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	1	1	-	1	-	3	1.6
Saguenay - Lac St-Jean	1	-	2	-	2	5	2.7
Québec - Côte-Nord	6	1	1	4	1	13	7.0
Mauricie - Bois-Francs - Estrie	3	2	2	-	2	9	4.8
Nord de Montréal	3	2	-	-	3	8	4.3
Montréal métropolitain	-	1	-	1	2	4	2.2
Sud de Montréal	-	1	1	-	-	2	1.1
Nord-Ouest	-	-	-	4	1	5	2.7
Outaouais (sauf Mont-Laurier)	4	14	10	3	21	52	28.2
Stages de l'extérieur	18	22	16	13	31	100	54.6
Mont-Laurier	16	15	19	19	14	83	45.4
TOTAL	34	37	35	32	45	183	100.0

Source: C.E.I.C. - Mont-Laurier

ANNEXE IX

LES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT LOCAL ET PROVINCIAL

ANNEXE IX - LES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT LOCAL ET PROVINCIAL

Tableau no 1

LE RESEAU D'ENSEIGNEMENT REGIONAL ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT EN PLACE

A l'élémentaire	de la maternelle à la sixième année 175 professeurs (1980-1981) 26 écoles
Au secondaire	du Secondaire I au Secondaire VI (pour certaines options) tant au Général qu'aux Professionnels longs et courts; 2 écoles: Polyvalente St-Joseph & Ste-Croix 175 professeurs formation en agent de conservation, garde-forestier, machinerie lourde et mécanique diesel, entre autres.
Au collégial	le année du Général Pavillon Mont-Laurier 11 chargés d'enseignement le année Général et techniques administratives

Tableau no 2

DISTRIBUTION DES PROFILS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN FORESTERIE - 1983-1984

Commission scolaire	Travailleur forestier	Tronc commun	Garde-forestier	Agent de conservation de la faune	Classeur-mesureur	Affûteur
	Secondaire III	Secondaire IV	Secondaire V	Secondaire V	Secondaire V	Secondaire V
Baie Chaleurs		X	X			
Bersimis	X	X				
Chaudière		X	X			
Chauveau		X	X	X	X	
Grand-Portage	X	X	X	X	X	X
Harricana		X	X			
Pierre-Neveu		X	X	X		
Lac St-Jean	X	X	X			
Long-Sault		X				
Louis-Hémon	X	X	X			
Mauricie		X	X	X		
Pascal-Taché		X	X			
V. Matapédia		X	X			
Hte-Gatineau		X	X			
Amqui				X		

Source: M.E.Q.

Tableau no 3

COURS AUX ADULTES EN EXPLOITATION FORESTIERE TEMPS PLEIN SELON
LES INDEX ALPHABETIQUES CEIC 1975-76 à 1983-84 INCLUSIVEMENT (jours/élève)

REGION ADMINISTRATIVE	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	TOTAL	% RELATIF
01- Bas St-Laurent - Gaspésie	5 250	8 603	18 075	8 145	9 630	4 710	7 125	7 320	1 785	70 643	22.8
02- Saguenay - Lac-St-Jean	7 620	5 550	6 075	1 875	8 460	7 495	6 590	5 835	5 720	55 220	17.8
03- Québec	16 650	8 950	13 884	5 925	8 100	7 380	8 430	2 610	5 050	76 979	24.8
04- Mauricie - Bois-Francs	2 400	6 660	3 585	4 050	2 100	2 120	2 820	1 125	450	25 310	8.2
05- Estrie	-	-	585	-	-	750	-	-	-	1 335	0.4
06- Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
06- Nord de Montréal	-	-	-	-	435	-	-	-	750	1 185	0.4
06- Sud de Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07- Outaouais	3 525	1 035	2 700	4 425	3 975	3 825	5 475	6 085	6 225	37 270	12.0
08- Nord-Ouest	3 825	3 180	180	1 180	5 250	1 035	3 225	2 775	2 250	22 900	7.3
09- Côte-Nord	11 100	2 775	-	1 050	2 100	300	2 100	-	-	19 425	6.3
TOTAL	50 370	36 753	45 084	26 650	40 050	27 615	35 765	25 750	22 230	310 267	

Source: C.E.I.C. - Mont-Laurier

Tableau no 4

COLLEGES IMPLIQUES DANS LA FORMATION EN FORESTERIE ET SC. NATURELLES

	COURS OFFERTS	
Collège	Foresterie (1)	Sc. naturelles (2)
Abitibi	X	
Chicoutimi	X	
Gaspésie	X	
Haute-Rive	X	X
John Abbot	X	
La Pocatière		X
Rimouski	X	
Ste-Foy	X	X
Sherbrooke		X
Vanier		X

Source: Circuit collégial, 1983
Direction de l'enseignement collégial, M.E.Q.

(1) Programmes 190.01, 190.02, 190.03 et 190.20

(2) Programmes 145.01 et 145.04

Tableau no 5

LISTE DES COURS EN FORESTERIE DONNES PAR LE SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES DE LA C.S.P.N. DE 1975-76 A 1983-84 INCLUSIVEMENT

EXPLOITATION

* Mécanicien de machinerie lourde forestière "A"
Contremaître forestier
Garde-forestier
* Opérateur de machinerie lourde forestière (chargeuse)
* Opérateur de débusqueuse et scie à chaîne
* Opérateur et réparateur de scie mécanique
* Opérateur de machinerie lourde forestière (tronçonneuse)
Ouvrier sylvicole
Ouvrier forestier d'exploitation
Technicien forestier administration et exploitation
Opérateur de machinerie lourde forestière (tronçonneuse et moissonneuse)
Sylviculture
Coordonnation et supervision des opérations forestières
Foresterie (abattage et tronçonnage)
Conducteur de camion lourd (bois en longueur)
Technicien forestier administration et aménagement
Causes et analyse pour contremaître forestier

RECREATION

Guide chasse et pêche

---

* Cours offerts en 1983-84

ANNEXE X

CARTES

1. Situation de Mont-Laurier dans le Québec.
2. Domaines climaciques de la végération forestière du Québec.
3. Distribution des zones d'exploitation contrôlées (zec) et pourvoiries dans la région de Mont-Laurier.

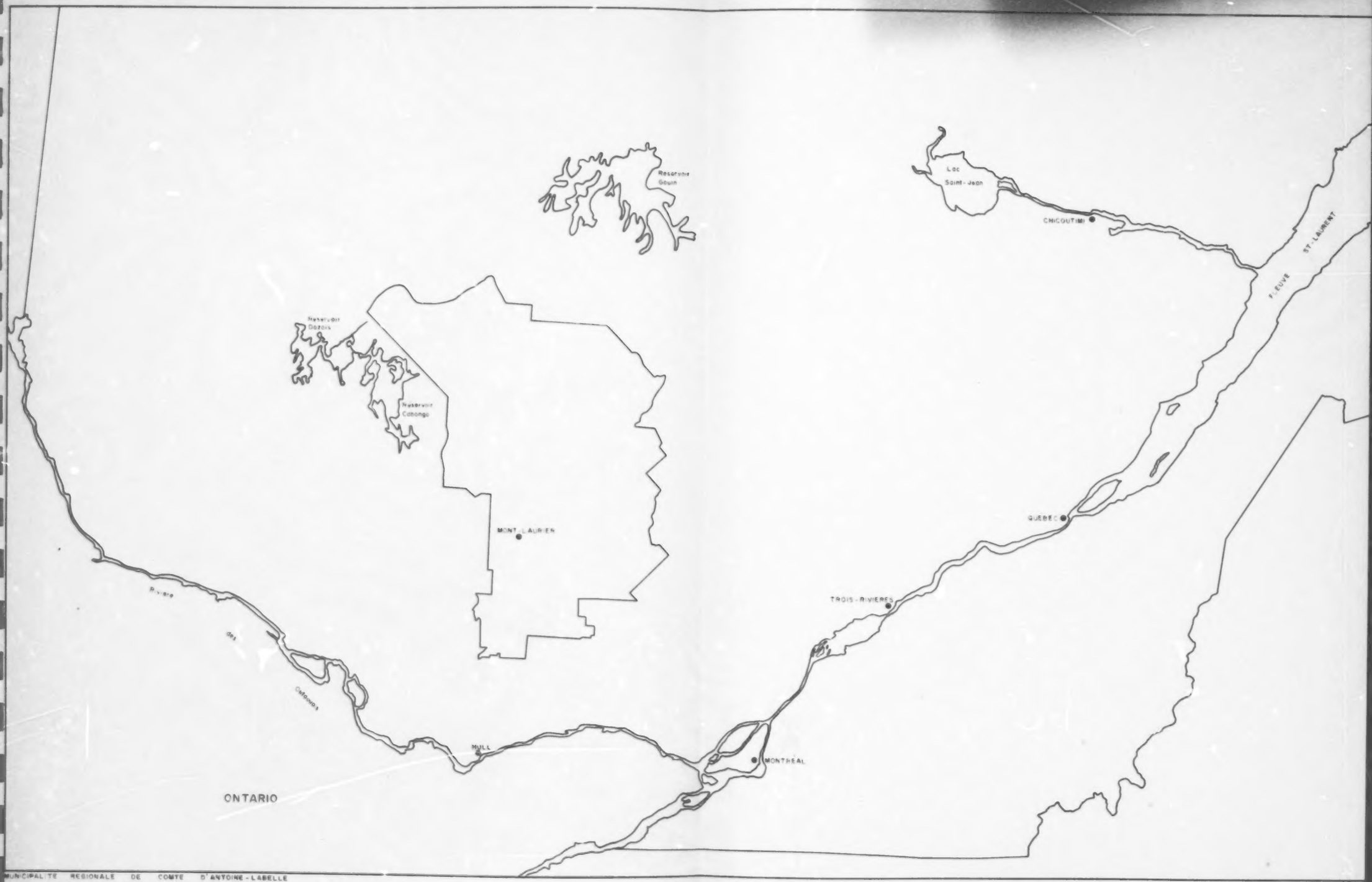

MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE D'ANTOINE-LABELLE
Service de l'amenagement du territoire, juin 1984

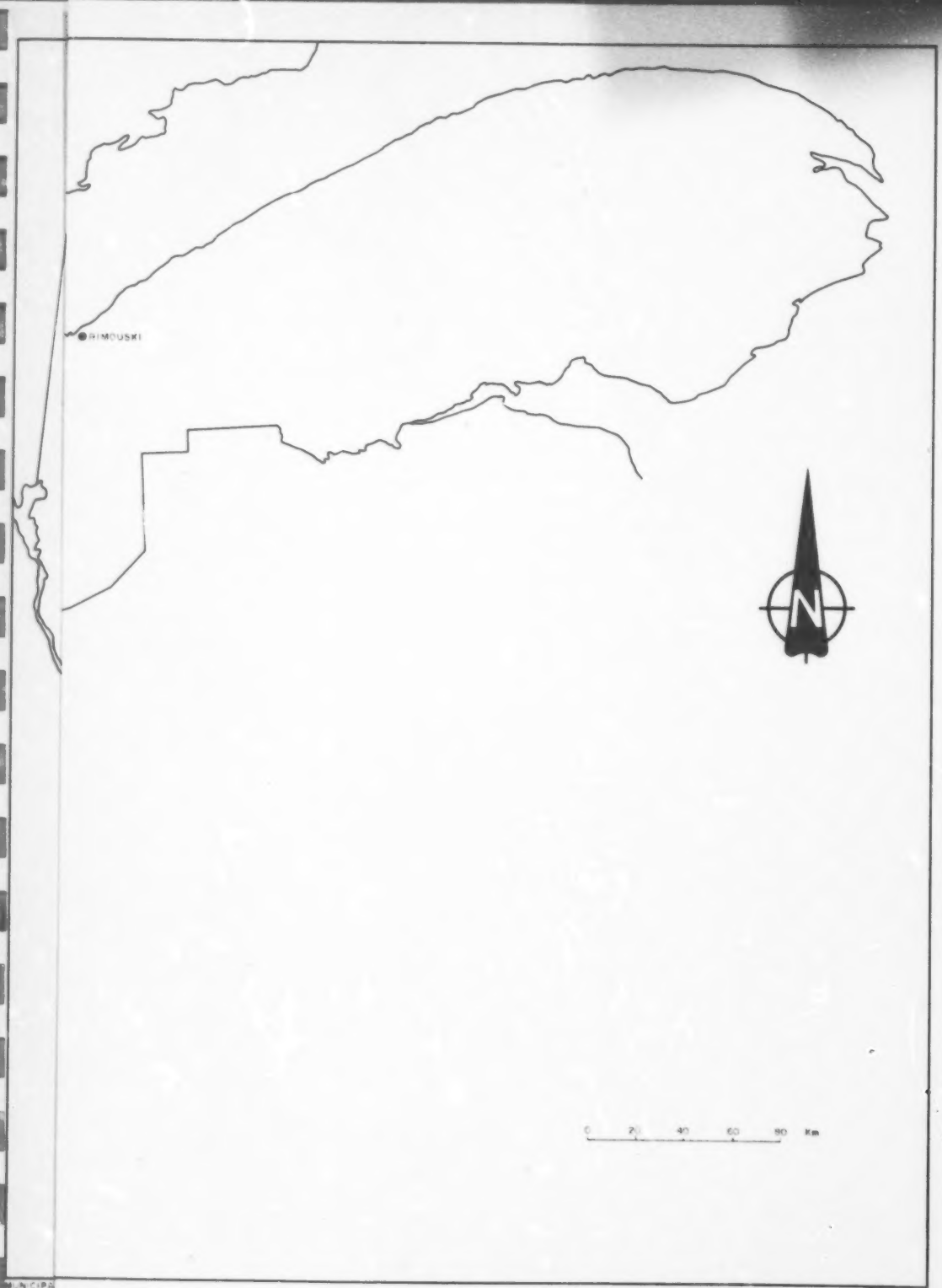

MUNICIPAL
Services

réalisé par S Marine

DOCUMENTS DE REFERENCE

1. Le Choix des Régions
   Document de consultation sur le développement des régions, Québec, 1983.

2. Forest Management in Canada, Vol. I
   Forest Management Institute
   Information Report, FMR-X-102, janvier 1978.

3. Incidence des forêts canadiennes sur la main-d'oeuvre et la stabilité économique
   Conseil canadien de l'aménagement rural, 1978.

4. The New Forest: Who is Responsible?
   Canadian Pulp & Paper Association, septembre 1983.

5. La Forêt Canadienne en Danger
   Conseil des Sciences du Canada, mars 1983.

6. Enoncé de politique. Plan sommaire de renouvellement forestier
   Environnement Canada, septembre 1982.

7. Document d'orientation régional Outaouais
   Exposé de la problématique forestière et amorce de solution
   M.E.R., 1979.

8. Le virage technologique
   Bâtir le Québec, phase II
   Programme d'action économique 1982-1986
   Gouvernement du Québec, 1982

9. Pénurie de bras ou de bois?
   Dr L.J. Lussier, ing.f., Ph.D.
   Colloque 1975, Conseil de la Main-d'Oeuvre de la forêt.

10. Le développement des ressources humaines et l'industrie forestière du Canada
    Marcel Lortie, ing.f., Ph.D.
    Congrès canadien de la Forêt, 1980.

11. Ressources et industrie forestière
    Portrait statistique, 1983
    M.E.R., octobre 1983.

12. Plan de gestion, unité de gestion de la Lièvre supérieure
    Région administrative de l'Outaouais (07)
    M.E.R., 19

13. Plan de gestion, unité de gestion Rivière Rouge
    Région administration de Montréal (06)
    M.E.R. 19

14. Carte nationale des programmes de formation professionnelle
M.E.Q., juin 1983.

15. Le Secteur Forestier - Recherche et Développement - Bilan et Perspective
Le groupe de travail pour la préparation d'un rapport de conjoncture sur la recherche et le développement dans le secteur forestier au Québec, août 1983.

16. Entreprises manufacturières, M.R.C. Antoine-Labelle
C.I.D.E.L.

17. Répertoire entreprises manufacturières, région Outaouais
C.I.D.E.L., 1984.

18. Système de projection des professions au Canada
Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada
Direction des services économiques, octobre 1983.

19. Le Sommet Economique de la M.R.C. Antoine-Labelle - Le Temps d'Agir
C.I.D.E.L., Mont-Laurier, novembre 1983.

20. Le Comté de Labelle - Tout un Potentiel à Découvrir
Comité intermunicipal de développement économique de Labelle Inc., janvier 1982.

21. La formation professionnelle des jeunes - Proposition de relance et de renouveau
Gouvernement du Québec, M.E.Q., 1982.

22. Annexe fédérale-provinciale par titre de cours - 1983-1984
Direction générale de l'Education aux adultes - dir. gén. de la main-d'oeuvre, M.E.Q., M. Trav. & M.O.

23. SEVAL (Système d'évaluation de l'éducation des adultes) 1982-83
D.G.E.A., M.E.Q., 38-1285

24. Etude d'implantation d'une 1er année de collégial à Mont-Laurier
C.S.P.N.-Cégep St-Jérôme

25. Un projet d'éducation permanente - Enoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes
Gouvernement du Québec, 1984.

26. La problématique de l'Outaouais, région 07
Les schémas régionaux, O.P.D.Q., 1979.

27. L'Evolution du Marché du Travail dans les Années '80
Emploi et Immigration Canada, juillet 1981.

28. Exploration de l'option foresterie
C.S. Pierre-Neveu, avril 1984.

DOMAINES CLIMACIQUES DE LA VEGETATION FORESTIERE DU QUEBEC

A BOULEAU JAUNE

A CARYERS

LAURENTIENNE

0 20 40 60 80 Km

réalisée par S. Marcu

Service